

**SEANCE ORDINAIRE DU 10 JUILLET 2020**

**ETAIENT PRESENTS :** M Louis BASDEVANT, délégué d'Anost, M Patrick LAUFERON délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET, Mme Cathy NICOLAO, M Eric MARCHAND, Mme Véronique PACAUT, M Rémy REBEYROTTE, Mme Sandrine GASSIER, M Patrick RYON, Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, Mme Céline GOUDIER POSZWA, M Stéphane FABRE, Mme Sarah PIGNOLET de FRESNE, M Metin ALBAYRAK, Mme Francette GYBELS, M Alain DICHANT, M Jean-Louis CORMIER, Mme Monique GATIER, M Gilbert DARROUX, M Frédéric BROCHOT, Mme Angeline GORINI, M Michaël GUIJO, Mme Catherine LEFLOND, M Anatole SAGOT, Mme Florence GARNIER, délégués d'Autun, M Stéphane FAVRE, délégué d'Auxy, Mme Jacqueline GENTY, déléguée de Barnay, M François DE GUELIS, délégué de Brion, M Jean-François ALUZE, délégué de Broye, M Fabrice VOILLLOT, délégué de Charbonnat, M Alain MENART, délégué de Chissey en Morvan, M Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, M Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Laetitia PERRIER, délégués de Couches, M Thierry BABOUILARD, délégué de Créot, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, délégué de Cussy en Morvan, Mme Monique RAUX, déléguée de Dettay, M Nicolas MULLER, délégué de Dracy lès Couches, M Jean-Claude LHOSTE, délégué de Dracy Saint-Loup, Mme Catherine AMIOT, déléguée d'Epertully, M Jean-François NICOLAS, Mme Aurore COMBARET CLAIRE, M René LOBET, M Jean-Michel PREVOTAT, délégués d'Épinac, M Dominique COMMEAU, M Guillaume GRILLON, Mme Yolande FLECHE, délégués d'Étang sur Arroux, M Jacques ROY, délégué d'Igornay, M Pierre THOMAS (jusqu'à l'élection du 11<sup>ème</sup> vice-président), délégué de La Boulaye, Mme Anne-Marie MARILLER, déléguée de La Celle en Morvan, M Jacques BOUCHOT, délégué de La Chapelle sous Uchon, M Alain d'ANGLEJAN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, M Michel MENAGER, délégué de Laizy, M Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, M Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Mme Françoise DURIAU, déléguée de Lucenay l'Évêque, M Christian DELAFORGE, délégué de Mesvres, Mme Isabelle JOLY, déléguée de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, M Gérard TREMERAY, délégué de Roussillon en Morvan, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux, M Jean-Luc MICHELOT, délégué de Saint-Émiland, M Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, M Gilles PILLOT, délégué de Saint-Forgeot, M Didier OUGEOT, délégué de Saint-Gervais sur Couches, M Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, M Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, M Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, M Olivier BARRÉ, délégué de Saint-Maurice lès Couches, M Gilles BERRET délégué de Saint-Nizier sur Arroux, M Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Mme Christine CANON, déléguée de Saisy, M Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, M Emmanuel ROUCHER, délégué de Sully, Mme Andrée VUILLAUME MENARGUEZ, déléguée de Tavernay, M Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux, M Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, M Guy FEDERSPIELD, délégué d'Uchon, délégués communautaires.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M Anatole SAGOT.

**ONT DONNE POUVOIR :** Mme Maartje VAN VEEN, déléguée d'Autun à M Vincent CHAUVET, M Jean-Louis MARTIN, délégué de Reclèsne à Mme Catherine AMIOT.

**2020/025**

**Objet :** Installation des conseillers communautaires de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

**Rapport de Monsieur Alain MENART,  
Doyen de l'assemblée, Président de séance**

Chers Collègues,

Conformément à l'article L 5211-6 du code général des collectivités territoriales, je vous donne dès à présent communication des noms des conseillers titulaires par ordre alphabétique des communes ;

Pour éviter un deuxième appel après l'installation et pour connaître les présents à la réunion d'aujourd'hui, je vous demanderai de répondre à la lecture de la liste des conseillers ;

<b>COMMUNES</b>	<b>CONSEILLERS</b>		
ANOST	Monsieur	Louis	BASDEVANT
ANTULLY	Monsieur	Patrick	LAUFERON
AUTUN	Monsieur	Vincent	CHAUVET
AUTUN	Madame	Cathy	NICOLAO
AUTUN	Monsieur	Eric	MARCHAND
AUTUN	Madame	Véronique	PACAUT
AUTUN	Monsieur	Rémy	REBEYROTTE
AUTUN	Madame	Sandrine	GASSIER
AUTUN	Monsieur	Patrick	RYON
AUTUN	Madame	Françoise	ANDRE
AUTUN	Monsieur	Yann	BAROU
AUTUN	Madame	Céline	GOUDIER POSZWA
AUTUN	Monsieur	Stéphane	FABRE
AUTUN	Madame	Sarah	PIGNOLET DE FRESNE
AUTUN	Monsieur	Métin	ALBAYRAK
AUTUN	Madame	Francette	GYBELS
AUTUN	Monsieur	Alain	DICHANT
AUTUN	Madame	Maartje	VAN VEEN
AUTUN	Monsieur	Jean-Louis	CORMIER
AUTUN	Madame	Monique	GATIER
AUTUN	Monsieur	Gilbert	DARROUX
AUTUN	Monsieur	Frédéric	BROCHOT
AUTUN	Madame	Angeline	GORINI
AUTUN	Monsieur	Michaël	GUIJO
AUTUN	Madame	Catherine	LEFLOND
AUTUN	Madame	Florence	GARNIER
AUTUN	Monsieur	Anatole	SAGOT
AUXY	Monsieur	Stéphane	FAVRE
BARNAY	Madame	Jacqueline	GENTY
BRION	Monsieur	François	DE GUELIS
BROYE	Monsieur	Jean-François	ALUZE
CHARBONNAT	Monsieur	Fabrice	VOILLOT
CHISSEY EN MORVAN	Monsieur	Alain	MENART

**Séance du conseil communautaire du 10 juillet 2020: délibération n°2020/025**

COLLONGE LA MADELEINE	Monsieur	Jean-Louis	LAURENT
CORDESSE	Monsieur	Gérard	BERGERET
COUCHES	Monsieur	Emile	LECONTE
COUCHES	Madame	Laetitia	PERRIER
CREOT	Monsieur	Thierry	BABOUILLARD
CURGY	Monsieur	André	LHOSTE
CURGY	Madame	Dominique	COULON
CUSSY EN MORVAN	Monsieur	Norbert	ESTIENNE
DETTEY	Madame	Monique	RAUX
DRACY SAINT LOUP	Monsieur	Jean-Claude	LHOSTE
DRACY LES COUCHES	Monsieur	Nicolas	MULLER
EPERTULLY	Madame	Catherine	AMIOT
EPINAC	Monsieur	Jean-François	NICOLAS
EPINAC	Madame	Aurore	COMBARET-CLAIRE
EPINAC	Monsieur	René	LOBET
EPINAC	Monsieur	Jean-Michel	PREVOTAT
ETANG	Monsieur	Dominique	COMMEAU
ETANG	Monsieur	Guillaume	GRILLON
ETANG	Madame	Yolande	FLECHE
IGORNAY	Monsieur	Jacques	ROY
LA BOULAYE	Monsieur	Pierre	THOMAS
LA CELLE EN MORVAN	Madame	Anne-Marie	MARILLER
LA CHAPELLE SOUS UCHON	Monsieur	Jacques	BOUCHOT
LA COMELLE	Monsieur	Alain	d'ANGLEJAN
LA GRANDE VERRIERE	Madame	Marie-Claude	BARNAY
LAIZY	Monsieur	Michel	MENAGER
LA PETITE VERRIERE	Monsieur	Daniel	DAUNOT
LA TAGNIERE	Monsieur	Yannick	BOUTHIERE
LUCENAY L'EVEQUE	Madame	Françoise	DURIAU
MESVRES	Monsieur	Christian	DELAFORGE
MONTHELON	Madame	Isabelle	JOLY
MORLET	Madame	Véronique	PROST
RECLESNE	Monsieur	Jean-Louis	MARTIN
ROUSSILLON EN MORVAN	Monsieur	Gérard	TREMERAY
SAINT DIDIER SUR ARROUX	Madame	Agnès	COMEAU
SAINT EMILAND	Monsieur	Jean-Luc	MICHELOT
SAINT EUGENE	Monsieur	Xavier	DUVIGNAUD
SAINT FORGEOT	Monsieur	Gilles	PILLOT
SAINT GERVAIS SUR COUCHES	Monsieur	Didier	OUGEOT
SAINT JEAN DE TREZY	Monsieur	Gérard	POIGNANT
SAINT LEGER DU BOIS	Monsieur	Michel	PILARD
SAINT LEGER SOUS BEUVRAY	Madame	Anne-Marie	DUCREUX
SAINT MARTIN DE COMMUNE	Monsieur	Sylvain	CHAVY
SAINT MAURICE LES COUCHES	Monsieur	Olivier	BARRÉ
SAINT NIZIER SUR ARROUX	Monsieur	Gilles	BERRET
SAINT PRIX	Monsieur	Christian	DEMIZIEUX

**Séance du conseil communautaire du 10 juillet 2020: délibération n°2020/025**

SAISY	Madame	Christine	CANON
SOMMANT	Monsieur	Jean-Baptiste	PIERRE
SULLY	Monsieur	Emmanuel	ROUCHER
TAVERNAY	Madame	Andrée	VILLAUME MENARGUEZ
THIL SUR ARROUX	Monsieur	Jean-Yves	JEANNIN
TINTRY	Monsieur	Jean-Louis	PORCHERET
UCHON	Monsieur	Guy	FEDERSPIELD

sont déclarés installés dans leur fonction de conseillers communautaires titulaires.

-----

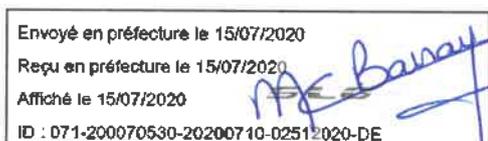
Je vous donne également lecture des noms des conseillers communautaires suppléants par ordre alphabétique des communes :

<b>COMMUNES</b>	<b>SUPPLEANTS</b>		
ANOST	Monsieur	Christian	BIGEARD
ANTULLY	Monsieur	Pascal	CARRION
AUXY	Madame	Christine	CLEMENT
BARNAY	Monsieur	Daniel	LOMBOIS
BRION	Monsieur	Pierre	LABONDE
BROYE	Madame	Hélène	FORTIN
CHARBONNAT	Madame	Sylvie	SEGAUD
CHISSEY EN MORVAN	Monsieur	Pascal	POMME
COLLONGE LA MADELEINE	Madame	Marie-Odile	OUGEOT ROYOUX
CORDESSE	Madame	Monique	LAURENT
CREOT	Monsieur	Gilles	RIESENMEY
CUSSY EN MORVAN	Madame	Anne-Marie	CAILLET
DETTEY	Monsieur	Richard	BONNOT
DRACY SAINT LOUP	Monsieur	Franck	GUYARD
DRACY LES COUCHES	Madame	Magali	ROUCH PAULIN
EPERTULLY	Monsieur	Georges	GAUTHEROT
IGORNAY	Monsieur	Régis	REPIQUET
LA BOULAYE	Monsieur	Christophe	RIZARD
LA CELLE EN MORVAN	Monsieur	Jean-Claude	LAVESVRE
LA CHAPELLE SOUS UCHON	Monsieur	Eric	MEUNIER
LA COMELLE	Monsieur	Bernard	JOOS
LA GRANDE VERRIERE	Monsieur	Pierre	VIRELY
LAIZY	Madame	Anne	BOUTELOUP
LA PETITE VERRIERE	Madame	Annie	DUBOIS
LA TAGNIERE	Monsieur	Jean-Pierre	FERRET
LUCENAY L'EVEQUE	Madame	Martine	PERRETTE
MESVRES	Monsieur	Hervé	REMY
MONTHELON	Monsieur	Pascal	LEGRIS
MORLET	Madame	Christiane	TIXIER
RECLESNE	Monsieur	Patrick	VOIRIN
ROUSSILLON EN MORVAN	Monsieur	Augustin	RUBIO

**Séance du conseil communautaire du 10 juillet 2020: délibération n°2020/025**

SAINT DIDIER SUR ARROUX	Madame	Nicole	PORTRAT
SAINT EMILAND	Madame	Thérèse	GANDRE
SAINT EUGENE	Madame	Eliane	RAUX
SAINT FORGEOT	Monsieur	Gérard	MERMET LYAUDOZ
SAINT GERVAIS SUR COUCHES	Monsieur	Franck	LEQUEU
SAINT JEAN DE TREZY	Madame	Carole	LOE
SAINT LEGER DU BOIS	Monsieur	Jean-Bernard	JEANNIN
SAINT LEGER SOUS BEUVRAY	Monsieur	Gilles	LAMALLE
SAINT MARTIN DE COMMUNE	Monsieur	Bruno	MARECHAL
SAINT MAURICE LES COUCHES	Monsieur	Jérôme	GIRARDON
SAINT NIZIER SUR ARROUX	Monsieur	Jean-Marc	SABAT
SAINT PRIX	Madame	Catherine	CHAMINADE
SAISY	Monsieur	Olivier	BRIDAULT
SOMMANT	Madame	Véronique	POIRIER
SULLY	Monsieur	Guy	MIGNOT
TAVERNAY	Monsieur	Serge	BOUDOT
THIL SUR ARROUX	Madame	Nadège	MICHON
TINTRY	Monsieur	Régis	ROSSIGNOL
UCHON	Monsieur	Florian	GRENIER

sont déclarés installés dans leur fonction de conseillers communautaires suppléants.



**Fait les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme**

**La Présidente,  
Marie-Claude BARNAY**





**SEANCE ORDINAIRE DU 10 JUILLET 2020**

ETAIENT PRESENTS : M Louis BASDEVANT, délégué d'Anost, M Patrick LAUFERON délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET, Mme Cathy NICOLAO, M Eric MARCHAND, Mme Véronique PACAUT, M Rémy REBEYROTTE, Mme Sandrine GASSIER, M Patrick RYON, Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, Mme Céline GOUDIER POSZWA, M Stéphane FABRE, Mme Sarah PIGNOLET de FRESNE, M Metin ALBAYRAK, Mme Francette GYBELS, M Alain DICHANT, M Jean-Louis CORMIER, Mme Monique GATIER, M Gilbert DARROUX, M Frédéric BROCHOT, Mme Angeline GORINI, M Michaël GUIJO, Mme Catherine LEFLOND, M Anatole SAGOT, Mme Florence GARNIER, délégués d'Autun, M Stéphane FAVRE, délégué d'Auxy, Mme Jacqueline GENTY, déléguée de Barnay, M François DE GUELIS, délégué de Brion, M Jean-François ALUZE, délégué de Broye, M Fabrice VOILLLOT, délégué de Charbonnat, M Alain MENART, délégué de Chissey en Morvan, M Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, M Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Laetitia PERRIER, délégués de Couches, M Thierry BABOUILLARD, délégué de Créot, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, délégué de Cussy en Morvan, Mme Monique RAUX, déléguée de Dettay, M Nicolas MULLER, délégué de Dracy lès Couches, M Jean-Claude LHOSTE, délégué de Dracy Saint-Loup, Mme Catherine AMIOT, déléguée d'Epertully, M Jean-François NICOLAS, Mme Aurore COMBARET CLAIRE, M René LOBET, M Jean-Michel PREVOTAT, délégués d'Épinac, M Dominique COMMEAU, M Guillaume GRILLON, Mme Yolande FLECHE, délégués d'Étang sur Arroux, M Jacques ROY, délégué d'Igornay, M Pierre THOMAS (jusqu'à l'élection du 11<sup>ème</sup> vice-président), délégué de La Boulaye, Mme Anne-Marie MARILLER, déléguée de La Celle en Morvan, M Jacques BOUCHOT, délégué de La Chapelle sous Uchon, M Alain d'ANGLEJAN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, M Michel MENAGER, délégué de Lalzy, M Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, M Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Mme Françoise DURIAU, déléguée de Lucenay l'Évêque, M Christian DELAFORGE, délégué de Mesvres, Mme Isabelle JOLY, déléguée de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, M Gérard TREMERAY, délégué de Roussillon en Morvan, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux, M Jean-Luc MICHELOT, délégué de Saint-Émiland, M Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, M Gilles PILLOT, délégué de Saint-Forgeot, M Didier OUGEOT, délégué de Saint-Gervais sur Couches, M Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, M Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, M Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, M Olivier BARRÉ, délégué de Saint-Maurice lès Couches, M Gilles BERRET délégué de Saint-Nizier sur Arroux, M Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Mme Christine CANON, déléguée de Saisy, M Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, M Emmanuel ROUCHER, délégué de Sully, Mme Andrée VUILLAUME MENARGUEZ, déléguée de Tavernay, M Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux, M Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, M Guy FEDERSPIELD, délégué d'Uchon, délégués communautaires.

SECRETAIRE DE SEANCE : M Anatole SAGOT.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Maartje VAN VEEN, déléguée d'Autun à M Vincent CHAUVET, M Jean-Louis MARTIN, délégué de Reclusne à Mme Catherine AMIOT.

**2020/025.1**

**Objet** : Désignation du secrétaire de séance.

**Séance du conseil communautaire du 11 Juillet 2020 : délibération n° 2020/025.1**

***Rapport de Monsieur Alain MENART,  
Doyen de l'assemblée, Président de séance***

Chers Collègues,

Conformément au règlement intérieur du conseil communautaire, nous devons au début de chaque séance nommer un membre du conseil communautaire pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le secrétaire de séance nommé sera le plus jeune des membres du Conseil Communautaire, présent à la séance, sous réserve de son acceptation.

Le plus jeune conseiller communautaire titulaire est Monsieur Anatole SAGOT.

**Le conseil communautaire désigne  
Monsieur Anatole SAGOT, secrétaire de séance.**



Fait les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme

La Présidente,  
Marie-Claude BARNAY



**SEANCE ORDINAIRE DU 10 JUILLET 2020**

**ETAIENT PRESENTS :** M Louis BASDEVANT, délégué d'Anost, M Patrick LAUFERON délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET, Mme Cathy NICOLAO, M Eric MARCHAND, Mme Véronique PACAUT, M Rémy REBEYROTTE, Mme Sandrine GASSIER, M Patrick RYON, Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, Mme Céline GOUDIER POSZWA, M Stéphane FABRE, Mme Sarah PIGNOLET de FRESNE, M Metin ALBAYRAK, Mme Francette GYBELS, M Alain DICHANT, M Jean-Louis CORMIER, Mme Monique GATIER, M Gilbert DARROUX, M Frédéric BROCHOT, Mme Angéline GORINI, M Michaël GUIJO, Mme Catherine LEFLOND, M Anatole SAGOT, Mme Florence GARNIER, délégués d'Autun, M Stéphane FAVRE, délégué d'Auxy, Mme Jacqueline GENTY, déléguée de Barnay, M François DE GUELIS, délégué de Brion, M Jean-François ALUZE, délégué de Broye, M Fabrice VOILLLOT, délégué de Charbonnat, M Alain MENART, délégué de Chissey en Morvan, M Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, M Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Laetitia PERRIER, délégués de Couches, M Thierry BABOUILLARD, délégué de Créot, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, délégué de Cussy en Morvan, Mme Monique RAUX, déléguée de Dettey, M Nicolas MULLER, délégué de Dracy lès Couches, M Jean-Claude LHOSTE, délégué de Dracy Saint-Loup, Mme Catherine AMIOT, déléguée d'Epertully, M Jean-François NICOLAS, Mme Aurore COMBARET CLAIRE, M René LOBET, M Jean-Michel PREVOTAT, délégués d'Épinac, M Dominique COMMEAU, M Guillaume GRILLON, Mme Yolande FLECHE, délégués d'Étang sur Arroux, M Jacques ROY, délégué d'Ignoray, M Pierre THOMAS (jusqu'à l'élection du 11<sup>ème</sup> vice-président), délégué de La Boulaye, Mme Anne-Marie MARILLER, déléguée de La Celle en Morvan, M Jacques BOUCHOT, délégué de La Chapelle sous Uchon, M Alain d'ANGLEJAN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, M Michel MENAGER, délégué de Laizy, M Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, M Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Mme Françoise DURIAU, déléguée de Lucenay l'Évêque, M Christian DELAFORGE, délégué de Mesvres, Mme Isabelle JOLY, déléguée de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, M Gérard TREMERAY, délégué de Roussillon en Morvan, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux, M Jean-Luc MICHELOT, délégué de Saint-Émiland, M Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, M Gilles PILLOT, délégué de Saint-Forgeot, M Didier OUGEOT, délégué de Saint-Gervais sur Couches, M Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, M Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, M Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, M Olivier BARRÉ, délégué de Saint-Maurice lès Couches, M Gilles BERRET délégué de Saint-Nizier sur Arroux, M Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Mme Christine CANON, déléguée de Saisy, M Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, M Emmanuel ROUCHER, délégué de Sully, Mme Andrée VUILLAUME MENARGUEZ, déléguée de Tavernay, M Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux, M Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, M Guy FEDERSPIELD, délégué d'Uchon, délégués communautaires.

**SECRETARE DE SEANCE :** M Anatole SAGOT.

**ONT DONNE POUVOIR :** Mme Maartje VAN VEEN, déléguée d'Autun à M Vincent CHAUVET, M Jean-Louis MARTIN, délégué de Reclusne à Mme Catherine AMIOT.

**2020/026**

**Objet :** Election du Président de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

**Rapport de Monsieur Alain MENART,  
Doyen de l'assemblée, Président de séance**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 2122-7 relatif à l'élection du maire, applicable aux EPCI par renvoi de l'article L. 5211-2 du même code ;

**Vu** le 10<sup>ème</sup> alinéa de l'article L. 5211-9 du Code Général des Collectivités Territoriales selon lequel à partir de l'installation de l'organe délibérant et jusqu'à l'élection du président, les fonctions de président sont assurées par le doyen d'âge.

Chers Collègues,

Il appartient à l'organe délibérant de procéder à l'élection du Président de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

Conformément à l'article L. 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'élection s'effectue à la majorité absolue des suffrages exprimés, au scrutin uninominal et secret. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Il vous est proposé, Chers Collègues, de procéder à l'élection du Président de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

Je vous demanderai de me faire part de vos candidatures.

Se portent candidats aux fonctions de Président de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan, les personnes suivantes :

- Madame Marie-Claude BARNAY,
- Monsieur Olivier BARRÉ

Il vous est également proposé de désigner 2 assesseurs et de procéder au vote.  
Sont désignés assesseurs : Mme Christine CANON et M Emmanuel ROUCHER.

-----

L'assemblée a procédé au vote sous la Présidence de Monsieur Alain MENART, doyen d'âge de l'assemblée.

Nombre de votants	86
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	86
Majorité absolue	44

Ont obtenu :

Madame Marie-Claude BARNAY	57 voix
Monsieur Olivier BARRÉ	29 voix

**Le conseil communautaire élit Madame Marie-Claude BARNAY  
Présidente de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan  
à la majorité absolue des suffrages exprimés, au premier tour de scrutin.**

Envoyé en préfecture le 15/07/2020  
Reçu en préfecture le 15/07/2020  
Affiché le 15/07/2020  
ID : 071-200070530-20200710-0262020-DE



Fait les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme  
La Présidente,  
Marie-Claude BARNAY



**SEANCE ORDINAIRE DU 10 JUILLET 2020**

**ETAIENT PRESENTS :** M Louis BASDEVANT, délégué d'Anost, M Patrick LAUFERON délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET, Mme Cathy NICOLAO, M Eric MARCHAND, Mme Véronique PACAUT, M Rémy REBEYROTTE, Mme Sandrine GASSIER, M Patrick RYON, Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, Mme Céline GOUDIER POSZWA, M Stéphane FABRE, Mme Sarah PIGNOLET de FRESNE, M Metin ALBAYRAK, Mme Francette GYBELS, M Alain DICHANT, M Jean-Louis CORMIER, Mme Monique GATIER, M Gilbert DARROUX, M Frédéric BROCHOT, Mme Angeline GORINI, M Michaël GUIJO, Mme Catherine LEFLOND, M Anatole SAGOT, Mme Florence GARNIER, délégués d'Autun, M Stéphane FAVRE, délégué d'Auxy, Mme Jacqueline GENTY, déléguée de Barnay, M François DE GUELIS, délégué de Brion, M Jean-François ALUZE, délégué de Broye, M Fabrice VOILLOT, délégué de Charbonnat, M Alain MENART, délégué de Chissey en Morvan, M Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, M Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Laetitia PERRIER, délégués de Couches, M Thierry BABOUILLARD, délégué de Créot, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, délégué de Cussy en Morvan, Mme Monique RAUX, déléguée de Dettey, M Nicolas MULLER, délégué de Dracy lès Couches, M Jean-Claude LHOSTE, délégué de Dracy Saint-Loup, Mme Catherine AMIOT, déléguée d'Epertully, M Jean-François NICOLAS, Mme Aurore COMBARET CLAIRE, M René LOBET, M Jean-Michel PREVOTAT, délégués d'Epinac, M Dominique COMMEAU, M Guillaume GRILLON, Mme Yolande FLECHE, délégués d'Etang sur Arroux, M Jacques ROY, délégué d'Igornay, M Pierre THOMAS (jusqu'à l'élection du 11<sup>ème</sup> vice-président), délégué de La Boulaye, Mme Anne-Marie MARILLER, déléguée de La Celle en Morvan, M Jacques BOUCHOT, délégué de La Chapelle sous Uchon, M Alain d'ANGLEJAN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, M Michel MENAGER, délégué de Laizy, M Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, M Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Mme Françoise DURIAU, déléguée de Lucenay l'Evêque, M Christian DELAFORGE, délégué de Mesvres, Mme Isabelle JOLY, déléguée de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, M Gérard TREMERAY, délégué de Roussillon en Morvan, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux, M Jean-Luc MICHELOT, délégué de Saint-Emiland, M Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, M Gilles PILLOT, délégué de Saint-Forgeot, M Didier OUGEOT, délégué de Saint-Gervais sur Couches, M Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, M Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, M Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, M Olivier BARRÉ, délégué de Saint-Maurice lès Couches, M Gilles BERRET délégué de Saint-Nizier sur Arroux, M Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Mme Christine CANON, déléguée de Saisy, M Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, M Emmanuel ROUCHER, délégué de Sully, Mme Andrée VUILLAUME MENARGUEZ, déléguée de Tavernay, M Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux, M Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, M Guy FEDERSPIELD, délégué d'Uchon, délégués communautaires.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M Anatole SAGOT.

**ONT DONNE POUVOIR :** Mme Maartje VAN VEEN, déléguée d'Autun à M Vincent CHAUVET, M Jean-Louis MARTIN, délégué de Reclèsne à Mme Catherine AMIOT.

**2020/027**

**Objet :** Composition du Bureau Communautaire: détermination du nombre de Vice-Présidents et de membres du bureau.

**Séance du conseil communautaire du 10 Juillet 2020 : délibération n° 2020/027**

**Rapport de Madame Marie-Claude BARNAY,  
Présidente**

**Vu l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.**

Chers Collègues,

Conformément à l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient à l'organe délibérant de déterminer la composition du Bureau de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan, en définissant le nombre des Vice-Présidents et des autres membres du Bureau.

L'article L. 5211-10 dispose en effet que « le bureau de l'établissement public de coopération intercommunale est composé du président, d'un ou plusieurs vice-présidents et, éventuellement, d'un ou de plusieurs autres membres. »

Le nombre de Vice-Présidents ne peut pas être supérieur à 20 % du nombre de conseillers communautaires ni être supérieur à quinze.

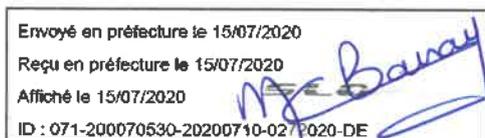
Il vous est demandé de vous prononcer sur le nombre de membres du Bureau ainsi que le nombre de Vice-Présidents.

**Le conseil communautaire après en avoir délibéré et à la majorité  
54 voix pour, 17 contre et 15 abstentions :**

- **DECIDE** que le bureau communautaire sera composé de 14 vice-présidents,

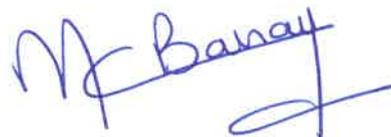
**Le conseil communautaire après en avoir délibéré et à la majorité  
61 voix pour, 5 contre et 20 abstentions :**

- **DECIDE** que le bureau communautaire sera composé de 14 autres membres.



Fait les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme

La Présidente,  
Marie-Claude BARNAY



**SEANCE ORDINAIRE DU 10 JUILLET 2020**

**ETAIENT PRESENTS :** M Louis BASDEVANT, délégué d'Anost, M Patrick LAUFERON délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET, Mme Cathy NICOLAO, M Eric MARCHAND, Mme Véronique PACAUT, M Rémy REBEYROTTE, Mme Sandrine GASSIER, M Patrick RYON, Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, Mme Céline GOUDIER POSZWA, M Stéphane FABRE, Mme Sarah PIGNOLET de FRESNE, M Metin ALBAYRAK, Mme Francette GYBELS, M Alain DICHANT, M Jean-Louis CORMIER, Mme Monique GATIER, M Gilbert DARROUX, M Frédéric BROCHOT, Mme Angeline GORINI, M Michaël GUIJO, Mme Catherine LEFLOND, M Anatole SAGOT, Mme Florence GARNIER, délégués d'Autun, M Stéphane FAVRE, délégué d'Auxy, Mme Jacqueline GENTY, déléguée de Barnay, M François DE GUELIS, délégué de Brion, M Jean-François ALUZE, délégué de Broye, M Fabrice VOILLOT, délégué de Charbonnat, M Alain MENART, délégué de Chlsey en Morvan, M Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, M Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Laetitia PERRIER, délégués de Couches, M Thierry BABOUILARD, délégué de Créot, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, délégué de Cussy en Morvan, Mme Monique RAUX, déléguée de Dettay, M Nicolas MULLER, délégué de Dracy lès Couches, M Jean-Claude LHOSTE, délégué de Dracy Saint-Loup, Mme Catherine AMIOT, déléguée d'Epertully, M Jean-François NICOLAS, Mme Aurore COMBARET CLAIRE, M René LOBET, M Jean-Michel PREVOTAT, délégués d'Epinac, M Dominique COMMEAU, M Guillaume GRILLON, Mme Yolande FLECHE, délégués d'Étang sur Arroux, M Jacques ROY, délégué d'Igornay, M Pierre THOMAS (jusqu'à l'élection du 11<sup>ème</sup> vice-président), délégué de La Boulaye, Mme Anne-Marie MARILLER, déléguée de La Celle en Morvan, M Jacques BOUCHOT, délégué de La Chapelle sous Uchon, M Alain d'ANGLEJAN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, M Michel MENAGER, délégué de Laizy, M Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, M Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Mme Françoise DURIAU, déléguée de Lucenay l'Évêque, M Christian DELAFORGE, délégué de Mesvres, Mme Isabelle JOLY, déléguée de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, M Gérard TREMERAY, délégué de Roussillon en Morvan, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux, M Jean-Luc MICHELOT, délégué de Saint-Emiland, M Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, M Gilles PILLOT, délégué de Saint-Forgeot, M Didier OUGEOT, délégué de Saint-Gervais sur Couches, M Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, M Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, M Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, M Olivier BARRÉ, délégué de Saint-Maurice lès Couches, M Gilles BERRET délégué de Saint-Nizier sur Arroux, M Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Mme Christine CANON, déléguée de Saisy, M Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, M Emmanuel ROUCHER, délégué de Sully, Mme Andrée VUILLAUME MENARGUEZ, déléguée de Tavernay, M Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux, M Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, M Guy FEDERSPIELD, délégué d'Uchon, délégués communautaires.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M Anatole SAGOT.

**ONT DONNE POUVOIR :** Mme Maartje VAN VEEN, déléguée d'Autun à M Vincent CHAUVET, M Jean-Louis MARTIN, délégué de Reclesne à Mme Catherine AMIOT.

**2020/028**

**Objet :** Election du Premier vice-président de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

**Rapport de Madame Marie-Claude BARNAY,  
Présidente**

**Vu** l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la composition du Bureau,

**Vu** l'article L. 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, applicable aux EPCI par renvoi de l'article L. 5211-2 ;

Chers Collègues,

Il appartient à l'organe délibérant de procéder à l'élection du premier vice-président de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

L'élection s'effectue à la majorité absolue suffrages exprimés, au scrutin uninominal et secret.

Si, après deux tours, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Je vous demanderai, Chers Collègues, de me faire part de vos candidatures pour ce poste.

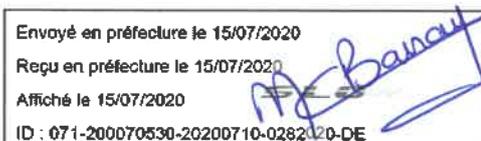
Sont candidats :

- M Vincent CHAUVET.

Il vous est proposé, Chers Collègues, de procéder à l'élection du Premier vice-président de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

<b>Ont obtenu</b>			
Nombre de votants	76	Monsieur Vincent CHAUVET	55 voix
Nombre d'abstentions	10	Monsieur Olivier BARRÉ	1 voix
Bulletins blancs	19	Monsieur Frédéric BROCHOT	1 voix
Suffrages exprimés	57		
Majorité absolue	29		

**Monsieur Vincent CHAUVET ayant obtenu la majorité absolue est élu Premier vice-président de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.**



Fait les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme

La Présidente,  
Marie-Claude BARNAY



**SEANCE ORDINAIRE DU 10 JUILLET 2020**

ETAIENT PRESENTS : M Louis BASDEVANT, délégué d'Anost, M Patrick LAUFERON délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET, Mme Cathy NICOLAO, M Eric MARCHAND, Mme Véronique PACAUT, M Rémy REBEYROTTE, Mme Sandrine GASSIER, M Patrick RYON, Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, Mme Céline GOUDIER POSZWA, M Stéphane FABRE, Mme Sarah PIGNOLET de FRESNE, M Metin ALBAYRAK, Mme Francette GYBELS, M Alain DICHANT, M Jean-Louis CORMIER, Mme Monique GATIER, M Gilbert DARROUX, M Frédéric BROCHOT, Mme Angeline GORINI, M Michaël GUIJO, Mme Catherine LEFLOND, M Anatole SAGOT, Mme Florence GARNIER, délégués d'Autun, M Stéphane FAVRE, délégué d'Auxy, Mme Jacqueline GENTY, déléguée de Barnay, M François DE GUELIS, délégué de Brion, M Jean-François ALUZE, délégué de Broye, M Fabrice VOILLLOT, délégué de Charbonnat, M Alain MENART, délégué de Chissey en Morvan, M Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, M Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Laetitia PERRIER, délégués de Couches, M Thierry BABOUILLARD, délégué de Créot, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, délégué de Cussy en Morvan, Mme Monique RAUX, déléguée de Dettey, M Nicolas MULLER, délégué de Dracy lès Couches, M Jean-Claude LHOSTE, délégué de Dracy Saint-Loup, Mme Catherine AMIOT, déléguée d'Epertully, M Jean-François NICOLAS, Mme Aurore COMBARET CLAIRE, M René LOBET, M Jean-Michel PREVOTAT, délégués d'Épigny, M Dominique COMMEAU, M Guillaume GRILLON, Mme Yolande FLECHE, délégués d'Étang sur Arroux, M Jacques ROY, délégué d'Igornay, M Pierre THOMAS (jusqu'à l'élection du 11<sup>ème</sup> vice-président), délégué de La Boulaye, Mme Anne-Marie MARILLER, déléguée de La Celle en Morvan, M Jacques BOUCHOT, délégué de La Chapelle sous Uchon, M Alain d'ANGLEJAN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, M Michel MENAGER, délégué de Laizy, M Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, M Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Mme Françoise DURIAU, déléguée de Lucenay l'Évêque, M Christian DELAFORGE, délégué de Mesvres, Mme Isabelle JOLY, déléguée de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, M Gérard TREMERAY, délégué de Roussillon en Morvan, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux, M Jean-Luc MICHELOT, délégué de Saint-Émiland, M Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, M Gilles PILLOT, délégué de Saint-Forgeot, M Didier OUGEOT, délégué de Saint-Gervais sur Couches, M Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, M Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, M Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, M Olivier BARRÉ, délégué de Saint-Maurice lès Couches, M Gilles BERRET délégué de Saint-Nizier sur Arroux, M Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Mme Christine CANON, déléguée de Saisy, M Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, M Emmanuel ROUCHER, délégué de Sully, Mme Andrée VUILLAUME MENARGUEZ, déléguée de Tavernay, M Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux, M Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, M Guy FEDERSPIELD, délégué d'Uchon, délégués communautaires.

SECRETAIRE DE SEANCE : M Anatole SAGOT.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Maartje VAN VEEN, déléguée d'Autun à M Vincent CHAUVET, M Jean-Louis MARTIN, délégué de Redesne à Mme Catherine AMIOT.

**2020/029**

Objet: Election du deuxième vice-président de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

**Rapport de Madame Marie-Claude BARNAY,  
Présidente**

**Vu** l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la composition du Bureau,

**Vu** l'article L. 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, applicable aux EPCI par renvoi de l'article L. 5211-2 ;

Chers Collègues,

Il appartient à l'organe délibérant de procéder à l'élection du deuxième vice-président de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

L'élection s'effectue à la majorité absolue suffrages exprimés, au scrutin uninominal et secret.

Si, après deux tours, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Je vous demanderai, Chers Collègues, de me faire part de vos candidatures pour ce poste.

Sont candidats :

- M Emile LECONTE.

Il vous est proposé, Chers Collègues, de procéder à l'élection du deuxième vice-président de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

		<b><u>Ont obtenu</u></b>	
Nombre de votants	77	Monsieur Emile LECONTE	58 voix
Nombre d'abstentions	9	Monsieur Olivier BARRÉ	6 voix
Bulletins blancs	10	Monsieur Frédéric BROCHOT	2 voix
Suffrages exprimés	67	Monsieur Eric MARCHAND	1 voix
Majorité absolue	34		

**Monsieur Emile LECONTE ayant obtenu la majorité absolue est élu deuxième Vice-président de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.**



Fait les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme

La Présidente,  
Marie-Claude BARNAY

*Marie-Claude Barnay*

**SEANCE ORDINAIRE DU 10 JUILLET 2020**

**ETAIENT PRESENTS :** M Louis BASDEVANT, délégué d'Anost, M Patrick LAUFERON délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET, Mme Cathy NICOLAO, M Eric MARCHAND, Mme Véronique PACAUT, M Rémy REBEYROTTE, Mme Sandrine GASSIER, M Patrick RYON, Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, Mme Céline GOUDIER POSZWA, M Stéphane FABRE, Mme Sarah PIGNOLET de FRESNE, M Metin ALBAYRAK, Mme Francette GYBELS, M Alain DICHANT, M Jean-Louis CORMIER, Mme Monique GATIER, M Gilbert DARROUX, M Frédéric BROCHOT, Mme Angeline GORINI, M Michaël GUIJO, Mme Catherine LEFLOND, M Anatole SAGOT, Mme Florence GARNIER, délégués d'Autun, M Stéphane FAVRE, délégué d'Auxy, Mme Jacqueline GENTY, déléguée de Barnay, M François DE GUELIS, délégué de Brion, M Jean-François ALUZE, délégué de Broye, M Fabrice VOILLOT, délégué de Charbonnat, M Alain MENART, délégué de Chissey en Morvan, M Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, M Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Laetitia PERRIER, délégués de Couches, M Thierry BABOUILARD, délégué de Créot, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, délégué de Cussy en Morvan, Mme Monique RAUX, déléguée de Dettey, M Nicolas MULLER, délégué de Dracy lès Couches, M Jean-Claude LHOSTE, délégué de Dracy Saint-Loup, Mme Catherine AMIOT, déléguée d'Epertully, M Jean-François NICOLAS, Mme Aurora COMBARET CLAIRE, M René LOBET, M Jean-Michel PREVOTAT, délégués d'Épinaç, M Dominique COMMEAU, M Guillaume GRILLON, Mme Yolande FLECHE, délégués d'Étang sur Arroux, M Jacques ROY, délégué d'Igornay, M Pierre THOMAS (jusqu'à l'élection du 11<sup>ème</sup> vice-président), délégué de La Boulaye, Mme Anne-Marie MARILLER, déléguée de La Celle en Morvan, M Jacques BOUCHOT, délégué de La Chapelle sous Uchon, M Alain d'ANGLEJAN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, M Michel MENAGER, délégué de Laizy, M Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, M Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Mme Françoise DURIAU, déléguée de Lucenay l'Évêque, M Christian DELAFORGE, délégué de Mesvres, Mme Isabelle JOLY, déléguée de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, M Gérard TREMERAY, délégué de Roussillon en Morvan, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux, M Jean-Luc MICHELOT, délégué de Saint-Emiland, M Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, M Gilles PILLOT, délégué de Saint-Forgeot, M Didier OUGEOT, délégué de Saint-Gervais sur Couches, M Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, M Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, M Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, M Olivier BARRÉ, délégué de Saint-Maurice lès Couches, M Gilles BERRET délégué de Saint-Nizier sur Arroux, M Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Mme Christine CANON, déléguée de Saisy, M Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, M Emmanuel ROUCHER, délégué de Sully, Mme Andrée VUILLAUME MENARGUEZ, déléguée de Tavernay, M Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux, M Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, M Guy FEDERSPIELD, délégué d'Uchon, délégués communautaires.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M Anatole SAGOT.

**ONT DONNE POUVOIR :** Mme Maartje VAN VEEN, déléguée d'Autun à M Vincent CHAUVET, M Jean-Louis MARTIN, délégué de Reclèsne à Mme Catherine AMIOT.

**2020/030**

**Objet :** Election du troisième vice-président de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

**Séance du conseil communautaire du 10 Juillet 2020 : délibération n° 2020/030**

***Rapport de Madame Marie-Claude BARNAY,  
Présidente***

**Vu** l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la composition du Bureau,

**Vu** l'article L. 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, applicable aux EPCI par renvoi de l'article L. 5211-2 ;

Chers Collègues,

Il appartient à l'organe délibérant de procéder à l'élection du troisième vice-président de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

L'élection s'effectue à la majorité absolue suffrages exprimés, au scrutin uninominal et secret.

Si, après deux tours, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Je vous demanderai, Chers Collègues, de me faire part de vos candidatures pour ce poste.

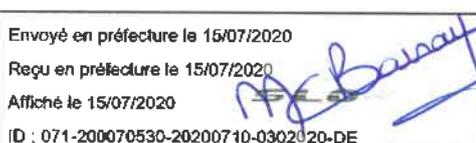
Sont candidats :

- Mme Véronique PACAUT
- M Frédéric BROCHOT.

Il vous est proposé, Chers Collègues, de procéder à l'élection du troisième vice-président de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

<b>Ont obtenu</b>			
Nombre de votants	86	Monsieur Frédéric BROCHOT	48 voix
Nombre d'abstentions	0	Madame Véronique PACAUT	33 voix
Bulletins blancs	4	Madame Catherine AMIOT	1 voix
Suffrages exprimés	82		
Majorité absolue	42		

**Monsieur Frédéric BROCHOT ayant obtenu la majorité absolue est élu troisième Vice-président de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.**



Fait les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme

La Présidente,  
Marie-Claude BARNAY



**SEANCE ORDINAIRE DU 10 JUILLET 2020**

**ETAIENT PRESENTS :** M Louis BASDEVANT, délégué d'Anost, M Patrick LAUFERON délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET, Mme Cathy NICOLAO, M Eric MARCHAND, Mme Véronique PACAUT, M Rémy REBEYROTTE, Mme Sandrine GASSIER, M Patrick RYON, Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, Mme Céline GOUDIER POSZWA, M Stéphane FABRE, Mme Sarah PIGNOLET de FRESNE, M Metin ALBAYRAK, Mme Francette GYBELS, M Alain DICHANT, M Jean-Louis CORMIER, Mme Monique GATIER, M Gilbert DARROUX, M Frédéric BROCHOT, Mme Angeline GORINI, M Michaël GUIJO, Mme Catherine LEFLOND, M Anatole SAGOT, Mme Florence GARNIER, délégués d'Autun, M Stéphane FAVRE, délégué d'Auxy, Mme Jacqueline GENTY, déléguée de Barnay, M François DE GUELIS, délégué de Brion, M Jean-François ALUZE, délégué de Broye, M Fabrice VOILLOT, délégué de Charbonnat, M Alain MENART, délégué de Chissey en Morvan, M Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, M Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Laetitia PERRIER, délégués de Couches, M Thierry BABOUILARD, délégué de Créot, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, délégué de Cussy en Morvan, Mme Monique RAUX, déléguée de Dettay, M Nicolas MULLER, délégué de Dracy lès Couches, M Jean-Claude LHOSTE, délégué de Dracy Saint-Loup, Mme Catherine AMIOT, déléguée d'Epertully, M Jean-François NICOLAS, Mme Aurore COMBARET CLAIRE, M René LOBET, M Jean-Michel PREVOTAT, délégués d'Épinac, M Dominique COMMEAU, M Guillaume GRILLON, Mme Yolande FLECHE, délégués d'Étang sur Arroux, M Jacques ROY, délégué d'Ignoray, M Pierre THOMAS (jusqu'à l'élection du 11<sup>ème</sup> vice-président), délégué de La Boulaye, Mme Anne-Marie MARILLER, déléguée de La Celle en Morvan, M Jacques BOUCHOT, délégué de La Chapelle sous Uchon, M Alain d'ANGLEJAN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, M Michel MENAGER, délégué de Laizy, M Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, M Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Mme Françoise DURIAU, déléguée de Lucenay l'Évêque, M Christian DELAFORGE, délégué de Mesvres, Mme Isabelle JOLY, déléguée de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, M Gérard TREMERAY, délégué de Roussillon en Morvan, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux, M Jean-Luc MICHELOT, délégué de Saint-Émiland, M Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, M Gilles PILLOT, délégué de Saint-Forgeot, M Didier OUGEOT, délégué de Saint-Gervais sur Couches, M Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, M Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, M Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, M Olivier BARRÉ, délégué de Saint-Maurice lès Couches, M Gilles BERRET délégué de Saint-Nizier sur Arroux, M Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Mme Christine CANON, déléguée de Saisy, M Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, M Emmanuel ROUCHER, délégué de Sully, Mme Andrée VUILLAUME MENARGUEZ, déléguée de Tavernay, M Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux, M Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, M Guy FEDERSPIELD, délégué d'Uchon, délégués communautaires.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M Anatole SAGOT.

**ONT DONNE POUVOIR :** Mme Maartje VAN VEEN, déléguée d'Autun à M Vincent CHAUVET, M Jean-Louis MARTIN, délégué de Reclesne à Mme Catherine AMIOT.

**2020/031**

**Objet :** Election du quatrième vice-président de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

**Séance du conseil communautaire du 10 Juillet 2020 : délibération n° 2020/031**

**Rapport de Madame Marie-Claude BARNAY,  
Présidente**

**Vu l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la composition du Bureau,**

**Vu l'article L. 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, applicable aux EPCI par renvoi de l'article L. 5211-2 ;**

Chers Collègues,

Il appartient à l'organe délibérant de procéder à l'élection du quatrième vice-président de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

L'élection s'effectue à la majorité absolue suffrages exprimés, au scrutin uninominal et secret.

Si, après deux tours, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Je vous demanderai, Chers Collègues, de me faire part de vos candidatures pour ce poste.

Sont candidats :

- M Jean-François NICOLAS.

Il vous est proposé, Chers Collègues, de procéder à l'élection du quatrième vice-président de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

<b><u>Ont obtenu</u></b>			
Nombre de votants	82	Monsieur Jean-François NICOLAS	70 voix
Nombre d'abstentions	4	Madame Catherine AMIOT	4 voix
Bulletins blancs	5	Monsieur Olivier BARRÉ	3 voix
Suffrages exprimés	77		
Majorité absolue	39		

**Monsieur Jean-François NICOLAS ayant obtenu la majorité absolue est élu quatrième Vice-président de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.**



Fait les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme

La Présidente,  
Marie-Claude BARNAY

*M. Barnay*

**SEANCE ORDINAIRE DU 10 JUILLET 2020**

**ETAIENT PRESENTS :** M Louis BASDEVANT, délégué d'Anost, M Patrick LAUFERON délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET, Mme Cathy NICOLAO, M Eric MARCHAND, Mme Véronique PACAUT, M Rémy REBEYROTTE, Mme Sandrine GASSIER, M Patrick RYON, Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, Mme Céline GOUDIER POSZWA, M Stéphane FABRE, Mme Sarah PIGNOLET de FRESNE, M Metin ALBAYRAK, Mme Francette GYBELS, M Alain DICHANT, M Jean-Louis CORMIER, Mme Monique GATIER, M Gilbert DARROUX, M Frédéric BROCHOT, Mme Angeline GORINI, M Michaël GUIJO, Mme Catherine LEFLOND, M Anatole SAGOT, Mme Florence GARNIER, délégués d'Autun, M Stéphane FAVRE, délégué d'Auxy, Mme Jacqueline GENTY, déléguée de Barnay, M François DE GUELIS, délégué de Brion, M Jean-François ALUZE, délégué de Broye, M Fabrice VOILLOT, délégué de Charbonnat, M Alain MENART, délégué de Chissey en Morvan, M Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, M Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Laetitia PERRIER, délégués de Couches, M Thierry BABOUILLARD, délégué de Créot, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, délégué de Cussy en Morvan, Mme Monique RAUX, déléguée de Dettay, M Nicolas MULLER, délégué de Dracy lès Couches, M Jean-Claude LHOSTE, délégué de Dracy Saint-Loup, Mme Catherine AMIOT, déléguée d'Epertully, M Jean-François NICOLAS, Mme Aurore COMBARET CLAIRE, M René LOBET, M Jean-Michel PREVOTAT, délégués d'Epinac, M Dominique COMMEAU, M Guillaume GRILLON, Mme Yolande FLECHE, délégués d'Etang sur Arroux, M Jacques ROY, délégué d'Igornay, M Pierre THOMAS (jusqu'à l'élection du 11<sup>ème</sup> vice-président), délégué de La Boulaye, Mme Anne-Marie MARILLER, déléguée de La Celle en Morvan, M Jacques BOUCHOT, délégué de La Chapelle sous Uchon, M Alain d'ANGLEJAN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, M Michel MENAGER, délégué de Lalzy, M Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, M Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Mme Françoise DURIAU, déléguée de Lucenay l'Evêque, M Christian DELAFORGE, délégué de Mesvres, Mme Isabelle JOLY, déléguée de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, M Gérard TREMERAY, délégué de Roussillon en Morvan, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux, M Jean-Luc MICHELOT, délégué de Saint-Emiland, M Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, M Gilles PILLOT, délégué de Saint-Forgeot, M Didier OUGEOT, délégué de Saint-Gervais sur Couches, M Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, M Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, M Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, M Olivier BARRÉ, délégué de Saint-Maurice lès Couches, M Gilles BERRET délégué de Saint-Nizier sur Arroux, M Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Mme Christine CANON, déléguée de Saisy, M Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, M Emmanuel ROUCHER, délégué de Sully, Mme Andrée VUILLAUME MENARGUEZ, déléguée de Tavernay, M Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux, M Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, M Guy FEDERSPIELD, délégué d'Uchon, délégués communautaires.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M Anatole SAGOT.

**ONT DONNE POUVOIR :** Mme Maartje VAN VEEN, déléguée d'Autun à M Vincent CHAUVET, M Jean-Louis MARTIN, délégué de Reclèsne à Mme Catherine AMIOT.

**2020/032**

**Objet :** Election du cinquième vice-président de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

**Séance du conseil communautaire du 10 Juillet 2020 : délibération n° 2020/032**

**Rapport de Madame Marie-Claude BARNAY,  
Présidente**

**Vu** l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la composition du Bureau,

**Vu** l'article L. 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, applicable aux EPCI par renvoi de l'article L. 5211-2 ;

Chers Collègues,

Il appartient à l'organe délibérant de procéder à l'élection du cinquième vice-président de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

L'élection s'effectue à la majorité absolue suffrages exprimés, au scrutin uninominal et secret.

Si, après deux tours, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Je vous demanderai, Chers Collègues, de me faire part de vos candidatures pour ce poste.

Sont candidats :

- Madame Véronique PACAUT

Il vous est proposé, Chers Collègues, de procéder à l'élection du cinquième vice-président de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

		<b>Ont obtenu</b>	
Nombre de votants	76	Madame Véronique PACAUT	39 voix
Nombre d'abstentions	10	Madame Catherine AMIOT	5 voix
Bulletins blancs	28	Monsieur Olivier BARRÉ	1 voix
Suffrages exprimés	48	Monsieur Dominique COMMEAU	1 voix
Majorité absolue	25	Monsieur Michaël GUIJO	1 voix
		Madame Cathy NICOLAO	1 voix

**Madame Véronique PACAUT ayant obtenu la majorité absolue est élue cinquième Vice-présidente de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.**



Fait les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme

La Présidente,  
Marie-Claude BARNAY

Conseillers en exercice : 86  
Présents à la séance : 84  
Date de la convocation : 6 Juillet 2020  
Affichage compte rendu sommaire : 17 juillet 2020

**EXTRAIT**  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**SEANCE ORDINAIRE DU 10 JUILLET 2017**

**ETAIENT PRESENTS :** M Louis BASDEVANT, délégué d'Anost, M Patrick LAUFERON délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET, Mme Cathy NICOLAO, M Eric MARCHAND, Mme Véronique PACAUT, M Rémy REBEYROTTE, Mme Sandrine GASSIER, M Patrick RYON, Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, Mme Céline GOUDIER POSZWA, M Stéphane FABRE, Mme Sarah PIGNOLET de FRESNE, M Metin ALBAYRAK, Mme Francette GYBELS, M Alain DICHANT, M Jean-Louis CORMIER, Mme Monique GATIER, M Gilbert DARROUX, M Frédéric BROCHOT, Mme Angeline GORINI, M Michaël GUIJO, Mme Catherine LEFLOND, M Anatole SAGOT, Mme Florence GARNIER, délégués d'Autun, M Stéphane FAVRE, délégué d'Auxy, Mme Jacqueline GENTY, déléguée de Barnay, M François DE GUELIS, délégué de Brion, M Jean-François ALUZE, délégué de Broye, M Fabrice VOILLLOT, délégué de Charbonnat, M Alain MENART, délégué de Chissey en Morvan, M Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, M Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Laetitia PERRIER, délégués de Couches, M Thierry BABOUILARD, délégué de Créot, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, délégué de Cussy en Morvan, Mme Monique RAUX, déléguée de Dettay, M Nicolas MULLER, délégué de Dracy lès Couches, M Jean-Claude LHOSTE, délégué de Dracy Saint-Loup, Mme Catherine AMIOT, déléguée d'Epertully, M Jean-François NICOLAS, Mme Aurore COMBARET CLAIRE, M René LOBET, M Jean-Michel PREVOTAT, délégués d'Épinac, M Dominique COMMEAU, M Guillaume GRILLON, Mme Yolande FLECHE, délégués d'Étang sur Arroux, M Jacques ROY, délégué d'Igomay, M Pierre THOMAS (jusqu'à l'élection du 11<sup>ème</sup> vice-président), délégué de La Boulaye, Mme Anne-Marie MARILLER, déléguée de La Celle en Morvan, M Jacques BOUCHOT, délégué de La Chapelle sous Uchon, M Alain d'ANGLEJAN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, M Michel MENAGER, délégué de Laizy, M Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, M Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Mme Françoise DURIAU, déléguée de Lucenay l'Évêque, M Christian DELAFORGE, délégué de Mesvres, Mme Isabelle JOLY, déléguée de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, M Gérard TREMERAY, délégué de Roussillon en Morvan, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux, M Jean-Luc MICHELOT, délégué de Saint-Émiland, M Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, M Gilles PILLOT, délégué de Saint-Forgeot, M Didier OUGEOT, délégué de Saint-Gervais sur Couches, M Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, M Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, M Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, M Olivier BARRÉ, délégué de Saint-Maurice lès Couches, M Gilles BERRET délégué de Saint-Nizier sur Arroux, M Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Mme Christine CANON, déléguée de Saisy, M Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, M Emmanuel ROUCHER, délégué de Sully, Mme Andrée VUILLAUME MENARGUEZ, déléguée de Tavernay, M Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux, M Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, M Guy FEDERSPIELD, délégué d'Uchon, délégués communautaires.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M Anatole SAGOT.

**ONT DONNE POUVOIR :** Mme Maartje VAN VEEN, déléguée d'Autun à M Vincent CHAUVET, M Jean-Louis MARTIN, délégué de Reclesne à Mme Catherine AMIOT.

**2020/033**

**Objet :** Election du sixième vice-président de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

**Séance du conseil communautaire du 10 Juillet 2020 : délibération n° 2020/033**

***Rapport de Madame Marie-Claude BARNAY,  
Présidente***

**Vu** l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la composition du Bureau,

**Vu** l'article L. 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, applicable aux EPCI par renvoi de l'article L. 5211-2 ;

Chers Collègues,

Il appartient à l'organe délibérant de procéder à l'élection du sixième vice-président de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

L'élection s'effectue à la majorité absolue suffrages exprimés, au scrutin uninominal et secret.

Si, après deux tours, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Je vous demanderai, Chers Collègues, de me faire part de vos candidatures pour ce poste.

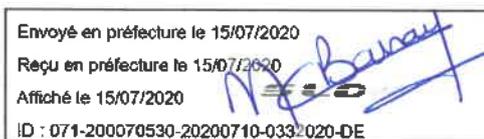
Sont candidats :

- Monsieur Jean-François ALUZE.

Il vous est proposé, Chers Collègues, de procéder à l'élection du sixième vice-président de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

<b><u>Ont obtenu</u></b>			
Nombre de votants	80	Monsieur Jean-François ALUZE	57 voix
Nombre d'abstentions	6	Monsieur Stéphane FABRE	11 voix
Bulletins blancs	3	Monsieur Olivier BARRÉ	4 voix
Suffrages exprimés	77	Monsieur Stéphane FAVRE	3 voix
Majorité absolue	39	Madame Catherine AMIOT	2 voix

**Monsieur Jean-François ALUZE ayant obtenu la majorité absolue est élu sixième Vice-président de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.**



Fait les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme

La Présidente,  
Marie-Claude BARNAY

**SEANCE ORDINAIRE DU 10 JUILLET 2020**

**ETAIENT PRESENTS :** M Louis BASDEVANT, délégué d'Anost, M Patrick LAUFERON délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET, Mme Cathy NICOLAO, M Eric MARCHAND, Mme Véronique PACAUT, M Rémy REBEYROTTE, Mme Sandrine GASSIER, M Patrick RYON, Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, Mme Céline GOUDIER POSZWA, M Stéphane FABRE, Mme Sarah PIGNOLET de FRESNE, M Metin ALBAYRAK, Mme Francette GYBELS, M Alain DICHANT, M Jean-Louis CORMIER, Mme Monique GATIER, M Gilbert DARROUX, M Frédéric BROCHOT, Mme Angeline GORINI, M Michaël GUIJO, Mme Catherine LEFLOND, M Anatole SAGOT, Mme Florence GARNIER, délégués d'Autun, M Stéphane FAVRE, délégué d'Auxy, Mme Jacqueline GENTY, déléguée de Barnay, M François DE GUELIS, délégué de Brion, M Jean-François ALUZE, délégué de Broye, M Fabrice VOILLLOT, délégué de Charbonnat, M Alain MENART, délégué de Chissey en Morvan, M Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, M Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Laetitia PERRIER, délégués de Couches, M Thierry BABOUILARD, délégué de Créot, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, délégué de Cussy en Morvan, Mme Monique RAUX, déléguée de Dettey, M Nicolas MULLER, délégué de Dracy lès Couches, M Jean-Claude LHOSTE, délégué de Dracy Saint-Loup, Mme Catherine AMIOT, déléguée d'Epertully, M Jean-François NICOLAS, Mme Aurore COMBARET CLAIRE, M René LOBET, M Jean-Michel PREVOTAT, délégués d'Epinac, M Dominique COMMEAU, M Guillaume GRILLON, Mme Yolande FLECHE, délégués d'Étang sur Arroux, M Jacques ROY, délégué d'Igornay, M Pierre THOMAS (jusqu'à l'élection du 11<sup>ème</sup> vice-président), délégué de La Boulaye, Mme Anne-Marie MARILLER, déléguée de La Celle en Morvan, M Jacques BOUCHOT, délégué de La Chapelle sous Uchon, M Alain d'ANGLEJAN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, M Michel MENAGER, délégué de Laizy, M Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, M Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Mme Françoise DURIAU, déléguée de Lucenay l'Évêque, M Christian DELAFORGE, délégué de Mesvres, Mme Isabelle JOLY, déléguée de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, M Gérard TREMERAY, délégué de Roussillon en Morvan, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux, M Jean-Luc MICHELOT, délégué de Saint-Emiland, M Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, M Gilles PILLOT, délégué de Saint-Forgeot, M Didier OUGEOT, délégué de Saint-Gervais sur Couches, M Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, M Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, M Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, M Olivier BARRÉ, délégué de Saint-Maurice lès Couches, M Gilles BERRET délégué de Saint-Nizier sur Arroux, M Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Mme Christine CANON, déléguée de Saisy, M Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, M Emmanuel ROUCHER, délégué de Sully, Mme Andrée VUILLAUME MENARGUEZ, déléguée de Tavernay, M Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux, M Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, M Guy FEDERSPIELD, délégué d'Uchon, délégués communautaires.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M Anatole SAGOT.

**ONT DONNE POUVOIR :** Mme Maartje VAN VEEN, déléguée d'Autun à M Vincent CHAUVET, M Jean-Louis MARTIN, délégué de Reclesne à Mme Catherine AMIOT.

**2020/034**

**Objet :** Election du septième vice-président de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

**Séance du conseil communautaire du 10 Juillet 2020 : délibération n° 2020/034**

**Rapport de Madame Marie-Claude BARNAY,  
Présidente**

**Vu** l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la composition du Bureau,

**Vu** l'article L. 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, applicable aux EPCI par renvoi de l'article L. 5211-2 ;

Chers Collègues,

Il appartient à l'organe délibérant de procéder à l'élection du septième vice-président de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

L'élection s'effectue à la majorité absolue suffrages exprimés, au scrutin uninominal et secret.

Si, après deux tours, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Je vous demanderai, Chers Collègues, de me faire part de vos candidatures pour ce poste.

Sont candidates :

- Madame Dominique COULON,
- Madame Cathy NICOLAO.

Il vous est proposé, Chers Collègues, de procéder à l'élection du septième vice-président de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

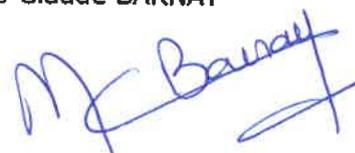
				<b><u>Ont obtenu</u></b>		
Nombre de votants	86	Madame Dominique COULON			53 voix	
Nombre d'abstentions	0	Madame Cathy NICOLAO			28 voix	
Bulletins blancs	3	Madame Catherine AMIOT			1 voix	
Suffrages exprimés	83	Monsieur Olivier BARRÉ			1 voix	
Majorité absolue	42					

**Madame Dominique COULON ayant obtenu la majorité absolue est élue septième Vice-présidente de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.**



Fait les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme

La Présidente,  
Marie-Claude BARNAY



**SEANCE ORDINAIRE DU 10 JUILLET 2020**

**ETAIENT PRESENTS :** M Louis BASDEVANT, délégué d'Anost, M Patrick LAUFERON délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET, Mme Cathy NICOLAO, M Eric MARCHAND, Mme Véronique PACAUT, M Rémy REBEYROTTE, Mme Sandrine GASSIER, M Patrick RYON, Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, Mme Céline GOUDIER POSZWA, M Stéphane FABRE, Mme Sarah PIGNOLET de FRESNE, M Metin ALBAYRAK, Mme Francette GYBELS, M Alain DICHANT, M Jean-Louis CORMIER, Mme Monique GATIER, M Gilbert DARROUX, M Frédéric BROCHOT, Mme Angeline GORINI, M Michaël GUIJO, Mme Catherine LEFLOND, M Anatole SAGOT, Mme Florence GARNIER, délégués d'Autun, M Stéphane FAVRE, délégué d'Auxy, Mme Jacqueline GENTY, déléguée de Barnay, M François DE GUELIS, délégué de Brion, M Jean-François ALUZE, délégué de Broye, M Fabrice VOILLLOT, délégué de Charbonnat, M Alain MENART, délégué de Chissey en Morvan, M Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, M Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Laetitia PERRIER, délégués de Couches, M Thierry BABOUILLARD, délégué de Créot, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, délégué de Cussy en Morvan, Mme Monique RAUX, déléguée de Dettay, M Nicolas MULLER, délégué de Dracy lès Couches, M Jean-Claude LHOSTE, délégué de Dracy Saint-Loup, Mme Catherine AMIOT, déléguée d'Epertully, M Jean-François NICOLAS, Mme Aurore COMBARET CLAIRE, M René LOBET, M Jean-Michel PREVOTAT, délégués d'Epinac, M Dominique COMMEAU, M Guillaume GRILLON, Mme Yolande FLECHE, délégués d'Etang sur Arroux, M Jacques ROY, délégué d'Igornay, M Pierre THOMAS (jusqu'à l'élection du 11<sup>ème</sup> vice-président), délégué de La Boulaye, Mme Anne-Marie MARILLER, déléguée de La Celle en Morvan, M Jacques BOUCHOT, délégué de La Chapelle sous Uchon, M Alain d'ANGLEJAN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, M Michel MENAGER, délégué de Laizy, M Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, M Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Mme Françoise DURIAU, déléguée de Lucenay l'Evêque, M Christian DELAFORGE, délégué de Mesvres, Mme Isabelle JOLY, déléguée de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, M Gérard TREMERAY, délégué de Roussillon en Morvan, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux, M Jean-Luc MICHELOT, délégué de Saint-Emiland, M Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, M Gilles PILLOT, délégué de Saint-Forgeot, M Didier OUGEOT, délégué de Saint-Gervais sur Couches, M Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, M Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, M Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, M Olivier BARRÉ, délégué de Saint-Maurice lès Couches, M Gilles BERRET délégué de Saint-Nizier sur Arroux, M Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Mme Christine CANON, déléguée de Saisy, M Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, M Emmanuel ROUCHER, délégué de Sully, Mme Andrée VUILLAUME MENARGUEZ, déléguée de Tavernay, M Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux, M Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, M Guy FEDERSPIELD, délégué d'Uchon, délégués communautaires.

**SECRETARE DE SEANCE :** M Anatole SAGOT.

**ONT DONNE POUVOIR :** Mme Maartje VAN VEEN, déléguée d'Autun à M Vincent CHAUVET, M Jean-Louis MARTIN, délégué de Reclusne à Mme Catherine AMIOT.

**2020/035**

**Objet :** Election du huitième vice-président de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

**Séance du conseil communautaire du 10 Juillet 2020 : délibération n° 2020/035**

**Rapport de Madame Marie-Claude BARNAY,  
Présidente**

**Vu l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la composition du Bureau,**

**Vu l'article L. 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, applicable aux EPCI par renvoi de l'article L. 5211-2 ;**

Chers Collègues,

Il appartient à l'organe délibérant de procéder à l'élection du huitième vice-président de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

L'élection s'effectue à la majorité absolue suffrages exprimés, au scrutin uninominal et secret.

Si, après deux tours, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Je vous demanderai, Chers Collègues, de me faire part de vos candidatures pour ce poste.

Sont candidates :

- Monsieur Dominique COMMEAU,

Il vous est proposé, Chers Collègues, de procéder à l'élection du huitième vice-président de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

		<b><u>Ont obtenu</u></b>	
Nombre de votants	83	Monsieur Dominique COMMEAU	60 voix
Nombre d'abstentions	3	Monsieur Olivier BARRÉ	8 voix
Bulletins blancs	10	Madame Catherine AMIOT	1 voix
Suffrages exprimés	73	Madame Christine CANON	1 voix
Majorité absolue	37	Monsieur Daniel DAUNOT	1 voix
		Monsieur Stéphane FABRE	1 voix
		Monsieur Jean-Baptiste PIERRE	1 voix

**Monsieur Dominique COMMEAU ayant obtenu la majorité absolue est élu huitième Vice-président de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.**

Envoyé en préfecture le 15/07/2020
Reçu en préfecture le 15/07/2020
Affiché le 15/07/2020
ID : 071-200070530-20200710-0352120-DE



Fait les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme

La Présidente,  
Marie-Claude BARNAY



**SEANCE ORDINAIRE DU 10 JUILLET 2020**

**ETAIENT PRESENTS :** M Louis BASDEVANT, délégué d'Anost, M Patrick LAUFERON délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET, Mme Cathy NICOLAO, M Eric MARCHAND, Mme Véronique PACAUT, M Rémy REBEYROTTE, Mme Sandrine GASSIER, M Patrick RYON, Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, Mme Céline GOUDIER POSZWA, M Stéphane FABRE, Mme Sarah PIGNOLET de FRESNE, M Metin ALBAYRAK, Mme Francette GYBELS, M Alain DICHANT, M Jean-Louis CORMIER, Mme Monique GATIER, M Gilbert DARROUX, M Frédéric BROCHOT, Mme Angeline GORINI, M Michaël GUIJO, Mme Catherine LEFLOND, M Anatole SAGOT, Mme Florence GARNIER, délégués d'Autun, M Stéphane FAVRE, délégué d'Auxy, Mme Jacqueline GENTY, déléguée de Barnay, M François DE GUELLIS, délégué de Brion, M Jean-François ALUZE, délégué de Broye, M Fabrice VOILLOT, délégué de Charbonnat, M Alain MENART, délégué de Chissey en Morvan, M Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, M Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Laetitia PERRIER, délégués de Couches, M Thierry BABOUILLARD, délégué de Créot, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, délégué de Cussy en Morvan, Mme Monique RAUX, déléguée de Dettay, M Nicolas MULLER, délégué de Dracy lès Couches, M Jean-Claude LHOSTE, délégué de Dracy Saint-Loup, Mme Catherine AMIOT, déléguée d'Epertully, M Jean-François NICOLAS, Mme Aurore COMBARET CLAIRE, M René LOBET, M Jean-Michel PREVOTAT, délégués d'Epinac, M Dominique COMMEAU, M Guillaume GRILLON, Mme Yolande FLECHE, délégués d'Etang sur Arroux, M Jacques ROY, délégué d'Igornay, M Pierre THOMAS (jusqu'à l'élection du 11<sup>ème</sup> vice-président), délégué de La Boulaye, Mme Anne-Marie MARILLER, déléguée de La Celle en Morvan, M Jacques BOUCHOT, délégué de La Chapelle sous Uchon, M Alain d'ANGLEJAN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, M Michel MENAGER, délégué de Laizy, M Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, M Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Mme Françoise DURIAU, déléguée de Lucenay l'Evêque, M Christian DELAFORGE, délégué de Mesvres, Mme Isabelle JOLY, déléguée de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, M Gérard TREMERAY, délégué de Roussillon en Morvan, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux, M Jean-Luc MICHELOT, délégué de Saint-Emiland, M Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, M Gilles PILLOT, délégué de Saint-Forgeot, M Didier OUGEOT, délégué de Saint-Gervais sur Couches, M Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, M Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, M Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, M Olivier BARRÉ, délégué de Saint-Maurice lès Couches, M Gilles BERRET délégué de Saint-Nizier sur Arroux, M Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Mme Christine CANON, déléguée de Saisy, M Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, M Emmanuel ROUCHER, délégué de Sully, Mme Andrée VUILLAUME MENARGUEZ, déléguée de Tavernay, M Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux, M Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, M Guy FEDERSPIELD, délégué d'Uchon, délégués communautaires.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M Anatole SAGOT.

**ONT DONNE POUVOIR :** Mme Maartje VAN VEEN, déléguée d'Autun à M Vincent CHAUVET, M Jean-Louis MARTIN, délégué de Reclesne à Mme Catherine AMIOT.

**2020/036**

**Objet :** Election du neuvième vice-président de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

**Séance du conseil communautaire du 10 Juillet 2020 : délibération n° 2020/036**

***Rapport de Madame Marie-Claude BARNAY,  
Présidente***

**Vu** l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la composition du Bureau,

**Vu** l'article L. 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, applicable aux EPCI par renvoi de l'article L. 5211-2 ;

Chers Collègues,

Il appartient à l'organe délibérant de procéder à l'élection du neuvième vice-président de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

L'élection s'effectue à la majorité absolue suffrages exprimés, au scrutin uninominal et secret.

Si, après deux tours, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Je vous demanderai, Chers Collègues, de me faire part de vos candidatures pour ce poste.

Sont candidates :

- Monsieur Louis BASDEVANT

Il vous est proposé, Chers Collègues, de procéder à l'élection du neuvième vice-président de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

<b><u>Ont obtenu</u></b>			
Nombre de votants	83	Monsieur Louis BASDEVANT	56 voix
Nombre d'abstentions	3	Monsieur Olivier BARRÉ	11 voix
Bulletins blancs	10	Madame Catherine AMIOT	2 voix
Suffrages exprimés	73	Madame Françoise ANDRE	1 voix
Majorité absolue	37	Monsieur Gérard BERGERET	1 voix
		Monsieur Stéphane FABRE	1 voix
		Monsieur Fabrice VOILLLOT	1 voix

**Monsieur Louis BASDEVANT ayant obtenu la majorité absolue est élu neuvième Vice-président de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.**

Envoyé en préfecture le 15/07/2020
Reçu en préfecture le 15/07/2020
Affiché le 15/07/2020
ID : 071-200070530-20200710-0362020-DE



Fait les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme

La Présidente,  
Marie-Claude BARNAY



**SEANCE ORDINAIRE DU 10 JUILLET 2020**

**ETAIENT PRESENTS :** M Louis BASDEVANT, délégué d'Anost, M Patrick LAUFERON délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET, Mme Cathy NICOLAO, M Eric MARCHAND, Mme Véronique PACAUT, M Rémy REBEYROTTE, Mme Sandrine GASSIER, M Patrick RYON, Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, Mme Céline GOUDIER POSZWA, M Stéphane FABRE, Mme Sarah PIGNOLET de FRESNE, M Metin ALBAYRAK, Mme Francette GYBELS, M Alain DICHANT, M Jean-Louis CORMIER, Mme Monique GATIER, M Gilbert DARROUX, M Frédéric BROCHOT, Mme Angeline GORINI, M Michaël GUIJO, Mme Catherine LEFLOND, M Anatole SAGOT, Mme Florence GARNIER, délégués d'Autun, M Stéphane FAVRE, délégué d'Auxy, Mme Jacqueline GENTY, déléguée de Barnay, M François DE GUELIS, délégué de Brion, M Jean-François ALUZE, délégué de Broye, M Fabrice VOILLLOT, délégué de Charbonnat, M Alain MENART, délégué de Chissey en Morvan, M Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, M Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Laetitia PERRIER, délégués de Couches, M Thierry BABOUILLARD, délégué de Créot, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, délégué de Cussy en Morvan, Mme Monique RAUX, déléguée de Dettay, M Nicolas MULLER, délégué de Dracy lès Couches, M Jean-Claude LHOSTE, délégué de Dracy Saint-Loup, Mme Catherine AMIOT, déléguée d'Epertully, M Jean-François NICOLAS, Mme Aurore COMBARET CLAIRE, M René LOBET, M Jean-Michel PREVOTAT, délégués d'Épinac, M Dominique COMMEAU, M Guillaume GRILLON, Mme Yolande FLECHE, délégués d'Étang sur Arroux, M Jacques ROY, délégué d'Igomay, M Pierre THOMAS (jusqu'à l'élection du 11<sup>ème</sup> vice-président), délégué de La Boulaye, Mme Anne-Marie MARILLER, déléguée de La Celle en Morvan, M Jacques BOUCHOT, délégué de La Chapelle sous Uchon, M Alain d'ANGLEJAN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, M Michel MENAGER, délégué de Laizy, M Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, M Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Mme Françoise DURIAU, déléguée de Lucenay l'Évêque, M Christian DELAFORGE, délégué de Mesvres, Mme Isabelle JOLY, déléguée de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, M Gérard TREMERAY, délégué de Roussillon en Morvan, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux, M Jean-Luc MICHELOT, délégué de Saint-Emiland, M Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, M Gilles PILLOT, délégué de Saint-Forgeot, M Didier OUGEOT, délégué de Saint-Gervais sur Couches, M Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, M Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, M Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, M Olivier BARRÉ, délégué de Saint-Maurice lès Couches, M Gilles BERRET délégué de Saint-Nizier sur Arroux, M Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Mme Christine CANON, déléguée de Saisy, M Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, M Emmanuel ROUCHER, délégué de Sully, Mme Andrée VUILLAUME MENARGUEZ, déléguée de Tavernay, M Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux, M Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, M Guy FEDERSPIELD, délégué d'Uchon, délégués communautaires.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M Anatole SAGOT.

**ONT DONNE POUVOIR :** Mme Maartje VAN VEEN, déléguée d'Autun à M Vincent CHAUVET, M Jean-Louis MARTIN, délégué de Reclèsne à Mme Catherine AMIOT.

**2020/037**

**Objet :** Election du dixième vice-président de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

**Rapport de Madame Marie-Claude BARNAY,  
Présidente**

**Vu** l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la composition du Bureau,

**Vu** l'article L. 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, applicable aux EPCI par renvoi de l'article L. 5211-2 ;

Chers Collègues,

Il appartient à l'organe délibérant de procéder à l'élection du dixième vice-président de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

L'élection s'effectue à la majorité absolue suffrages exprimés, au scrutin uninominal et secret.

Si, après deux tours, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Je vous demanderai, Chers Collègues, de me faire part de vos candidatures pour ce poste.

Sont candidates :

- Madame Cathy NICOLAO
- Madame Anne-Marie DUCREUX
- Madame Catherine AMIOT

Il vous est proposé, Chers Collègues, de procéder à l'élection du dixième vice-président de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

**Ont obtenu au 1<sup>er</sup> tour**

Nombre de votants	85	Madame Catherine AMIOT	37 voix
Nombre d'abstentions	1	Madame Cathy NICOLAO	23 voix
Bulletins blancs	1	Madame Anne-Marie DUCREUX	21 voix
Suffrages exprimés	84	Monsieur Olivier BARRÉ	1 voix
Majorité absolue	43	Monsieur Jean-Baptiste PIERRE	1 voix
		Madame Véronique PROST	1 voix

Aucune candidate n'ayant obtenu la majorité, un deuxième tour doit avoir lieu.

Sont candidats :

- Madame Cathy NICOLAO
- Madame Anne-Marie DUCREUX

**Ont obtenu au 2<sup>ème</sup> tour**

Nombre de votants	85	Madame Anne-Marie DUCREUX	51 voix
Nombre d'abstentions	1	Madame Cathy NICOLAO	29 voix
Bulletins blancs	3	Monsieur Olivier BARRÉ	2 voix
Suffrages exprimés	82		
Majorité absolue	42		

**Madame Anne-Marie DUCREUX ayant obtenu la majorité absolue est élue dixième Vice-présidente de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.**

Envoyé en préfecture le 15/07/2020

Reçu en préfecture le 15/07/2020

Affiché le 15/07/2020

ID : 071-200070530-20200710-0372020-DE

Fait les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme  
La Présidente,  
Marie-Claude BARNAY



**SEANCE ORDINAIRE DU 10 JUILLET 2020**

ETAIENT PRESENTS : M Louis BASDEVANT, délégué d'Anost, M Patrick LAUFERON délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET, Mme Cathy NICOLAO, M Eric MARCHAND, Mme Véronique PACAUT, M Rémy REBEYROTTE, Mme Sandrine GASSIER, M Patrick RYON, Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, Mme Céline GOUDIER POSZWA, M Stéphane FABRE, Mme Sarah PIGNOLET de FRESNE, M Metin ALBAYRAK, Mme Francette GYBELS, M Alain DICHANT, M Jean-Louis CORMIER, Mme Monique GATIER, M Gilbert DARROUX, M Frédéric BROCHOT, Mme Angeline GORINI, M Michaël GUIJO, Mme Catherine LEFLOND, M Anatole SAGOT, Mme Florence GARNIER, délégués d'Autun, M Stéphane FAVRE, délégué d'Auxy, Mme Jacqueline GENTY, déléguée de Barnay, M François DE GUELIS, délégué de Brion, M Jean-François ALUZE, délégué de Broye, M Fabrice VOILLOT, délégué de Charbonnat, M Alain MENART, délégué de Chissey en Morvan, M Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, M Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Laetitia PERRIER, délégués de Couches, M Thierry BABOUILLARD, délégué de Créot, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, délégué de Cussy en Morvan, Mme Monique RAUX, déléguée de Dettey, M Nicolas MULLER, délégué de Dracy lès Couches, M Jean-Claude LHOSTE, délégué de Dracy Saint-Loup, Mme Catherine AMIOT, déléguée d'Epertully, M Jean-François NICOLAS, Mme Aurore COMBARET CLAIRE, M René LOBET, M Jean-Michel PREVOTAT, délégués d'Épinac, M Dominique COMMEAU, M Guillaume GRILLON, Mme Yolande FLECHE, délégués d'Étang sur Arroux, M Jacques ROY, délégué d'Igornay, M Pierre THOMAS (jusqu'à l'élection du 11<sup>ème</sup> vice-président), délégué de La Boulaye, Mme Anne-Marie MARILLER, déléguée de La Celle en Morvan, M Jacques BOUCHOT, délégué de La Chapelle sous Uchon, M Alain d'ANGLEJAN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, M Michel MENAGER, délégué de Laizy, M Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, M Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Mme Françoise DURIAU, déléguée de Lucenay l'Évêque, M Christian DELAFORGE, délégué de Mesvres, Mme Isabelle JOLY, déléguée de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, M Gérard TREMERAY, délégué de Roussillon en Morvan, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux, M Jean-Luc MICHELOT, délégué de Saint-Émiland, M Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, M Gilles PILLOT, délégué de Saint-Forgeot, M Didier OUGEOT, délégué de Saint-Gervais sur Couches, M Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, M Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, M Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, M Olivier BARRÉ, délégué de Saint-Maurice lès Couches, M Gilles BERRET délégué de Saint-Nizier sur Arroux, M Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Mme Christine CANON, déléguée de Saisy, M Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, M Emmanuel ROUCHER, délégué de Sully, Mme Andrée VUILLAUME MENARGUEZ, déléguée de Tavernay, M Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux, M Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, M Guy FEDERSPIELD, délégué d'Uchon, délégués communautaires.

SECRETARE DE SEANCE : M Anatole SAGOT.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Maartje VAN VEEN, déléguée d'Autun à M Vincent CHAUVET, M Jean-Louis MARTIN, délégué de Redcesne à Mme Catherine AMIOT.

**2020/038**

Objet: Election du onzième vice-président de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

**Séance du conseil communautaire du 10 Juillet 2020 : délibération n° 2020/038**

***Rapport de Madame Marie-Claude BARNAY,  
Présidente***

**Vu** l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la composition du Bureau,

**Vu** l'article L. 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, applicable aux EPCI par renvoi de l'article L. 5211-2 ;

Chers Collègues,

Il appartient à l'organe délibérant de procéder à l'élection du onzième vice-président de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

L'élection s'effectue à la majorité absolue suffrages exprimés, au scrutin uninominal et secret.

Si, après deux tours, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Je vous demanderai, Chers Collègues, de me faire part de vos candidatures pour ce poste.

Sont candidats :

- Monsieur Yannick BOUTHIÈRE
- Madame Cathy NICOLAO

Il vous est proposé, Chers Collègues, de procéder à l'élection du onzième vice-président de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

<b><u>Ont obtenu</u></b>			
Nombre de votants	83	Monsieur Yannick BOUTHIÈRE	49 voix
Nombre d'abstentions	3	Madame Cathy NICOLAO	32 voix
Bulletins blancs	0	Monsieur Olivier BARRÉ	1 voix
Suffrages exprimés	83	Monsieur Jean-Baptiste PIERRE	1 voix
Majorité absolue	42		

**Monsieur Yannick BOUTHIÈRE ayant obtenu la majorité absolue est élu onzième Vice-président de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.**

Envoyé en préfecture le 15/07/2020
Reçu en préfecture le 15/07/2020
Affiché le 15/07/2020
ID : 071-200070530-20200710-0382020-DE



Fait les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme  
La Présidente,  
Marie-Claude BARNAY



**SEANCE ORDINAIRE DU 10 JUILLET 2020**

ETAIENT PRESENTS : M Louis BASDEVANT, délégué d'Anost, M Patrick LAUFERON délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET, Mme Cathy NICOLAO, M Eric MARCHAND, Mme Véronique PACAUT, M Rémy REBEYROTTE, Mme Sandrine GASSIER, M Patrick RYON, Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, Mme Céline GOUDIER POSZWA, M Stéphane FABRE, Mme Sarah PIGNOLET de FRESNE, M Metin ALBAYRAK, Mme Francette GYBELS, M Alain DICHANT, M Jean-Louis CORMIER, Mme Monique GATIER, M Gilbert DARROUX, M Frédéric BROCHOT, Mme Angeline GORINI, M Michaël GUIJO, Mme Catherine LEFLOND, M Anatole SAGOT, Mme Florence GARNIER, délégués d'Autun, M Stéphane FAVRE, délégué d'Auxy, Mme Jacqueline GENTY, déléguée de Barnay, M François DE GUELIS, délégué de Brion, M Jean-François ALUZE, délégué de Broye, M Fabrice VOILLOT, délégué de Charbonnat, M Alain MENART, délégué de Chissey en Morvan, M Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, M Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Laetitia PERRIER, délégués de Couches, M Thierry BABOUILARD, délégué de Créot, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, délégué de Cussy en Morvan, Mme Monique RAUX, déléguée de Detthey, M Nicolas MULLER, délégué de Dracy lès Couches, M Jean-Claude LHOSTE, délégué de Dracy Saint-Loup, Mme Catherine AMIOT, déléguée d'Epertully, M Jean-François NICOLAS, Mme Aurore COMBARET CLAIRE, M René LOBET, M Jean-Michel PREVOTAT, délégués d'Épinac, M Dominique COMMEAU, M Guillaume GRILLON, Mme Yolande FLECHE, délégués d'Étang sur Arroux, M Jacques ROY, délégué d'Igornay, M Pierre THOMAS (jusqu'à l'élection du 11<sup>ème</sup> vice-président), délégué de La Boulaye, Mme Anne-Marie MARILLER, déléguée de La Celle en Morvan, M Jacques BOUCHOT, délégué de La Chapelle sous Uchon, M Alain d'ANGLEJAN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, M Michel MENAGER, délégué de Laizy, M Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, M Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Mme Françoise DURIAU, déléguée de Lucenay l'Évêque, M Christian DELAFORGE, délégué de Mesvres, Mme Isabelle JOLY, déléguée de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Mortet, M Gérard TREMERAY, délégué de Roussillon en Morvan, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux, M Jean-Luc MICHELOT, délégué de Saint-Émiland, M Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, M Gilles PILLOT, délégué de Saint-Forgeot, M Didier OUGEOT, délégué de Saint-Gervais sur Couches, M Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, M Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, M Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, M Olivier BARRÉ, délégué de Saint-Maurice lès Couches, M Gilles BERRET délégué de Saint-Nizier sur Arroux, M Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Mme Christine CANON, déléguée de Saisy, M Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, M Emmanuel ROUCHER, délégué de Sully, Mme Andrée VUILLAUME MENARGUEZ, déléguée de Tavernay, M Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux, M Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, M Guy FEDERSPIELD, délégué d'Uchon, délégués communautaires.

SECRETAIRE DE SEANCE : M Anatole SAGOT.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Maartje VAN VEEN, déléguée d'Autun à M Vincent CHAUVET, M Jean-Louis MARTIN, délégué de Reclesne à Mme Catherine AMIOT.

**2020/039**

**Objet** : Election du douzième vice-président de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

**Séance du conseil communautaire du 10 Juillet 2020 : délibération n° 2020/039**

***Rapport de Madame Marie-Claude BARNAY,  
Présidente***

**Vu** l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la composition du Bureau,  
**Vu** l'article L. 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, applicable aux EPCI par renvoi de l'article L. 5211-2 ;

Chers Collègues,

Il appartient à l'organe délibérant de procéder à l'élection du douzième vice-président de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.  
L'élection s'effectue à la majorité absolue suffrages exprimés, au scrutin uninominal et secret.

Si, après deux tours, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Je vous demanderai, Chers Collègues, de me faire part de vos candidatures pour ce poste.

Sont candidats :

- Madame Cathy NICOLAO
- Monsieur Patrick LAUFERON

Il vous est proposé, Chers Collègues, de procéder à l'élection du Douzième Vice-Président de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

<b><u>Ont obtenu au 1<sup>er</sup> tour</u></b>			
Nombre de votants	82	Madame Cathy NICOLAO	38 voix
Nombre d'abstentions	3	Monsieur Patrick LAUFERON	29 voix
Bulletins blancs	5	Madame Catherine AMIOT	8 voix
Suffrages exprimés	77	Monsieur Ollvier BARRÉ	1 voix
Majorité absolue	39	Madame Monique GATIER	1 voix

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue, un deuxième tour doit avoir lieu.

Sont candidats :

- Madame Cathy NICOLAO
- Monsieur Patrick LAUFERON

<b><u>Ont obtenu au 2<sup>ème</sup> tour</u></b>			
Nombre de votants	83	Madame Cathy NICOLAO	37 voix
Nombre d'abstentions	2	Monsieur Patrick LAUFERON	33 voix
Bulletins blancs	5	Madame Catherine AMIOT	7 voix
Suffrages exprimés	78	Monsieur Ollvier BARRÉ	1 voix
Majorité absolue	40		

**Séance du conseil communautaire du 10 Juillet 2020 : délibération n° 2020/039**

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue au deuxième tour, un troisième tour doit avoir lieu.

Sont candidats :

- Madame Cathy NICOLAO
- Monsieur Patrick LAUFERON

<b><u>Ont obtenu au 3ème tour</u></b>			
Nombre de votants	83	Madame Cathy NICOLAO	39 voix
Nombre d'abstentions	2	Monsieur Patrick LAUFERON	37 voix
Bulletins blancs	4	Madame Catherine AMIOT	2 voix
Suffrages exprimés	79	Monsieur Olivier BARRÉ	1 voix

**Madame Cathy NICOLAO est élue à la majorité relative douzième Vice-présidente de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.**

Envoyé en préfecture le 15/07/2020
Reçu en préfecture le 15/07/2020
Affiché le 15/07/2020
ID : 071-200070530-20200710-0392120-DE



Fait les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme  
La Présidente,  
Marie-Claude BARNAY





**SEANCE ORDINAIRE DU 10 JUILLET 2020**

**ETAIENT PRESENTS :** M Louis BASDEVANT, délégué d'Anost, M Patrick LAUFERON délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET, Mme Cathy NICOLAO, M Eric MARCHAND, Mme Véronique PACAUT, M Rémy REBEYROTTE, Mme Sandrine GASSIER, M Patrick RYON, Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, Mme Céline GOUDIER POSZWA, M Stéphane FABRE, Mme Sarah PIGNOLET de FRESNE, M Metin ALBAYRAK, Mme Francette GYBELS, M Alain DICHANT, M Jean-Louis CORMIER, Mme Monique GATIER, M Gilbert DARROUX, M Frédéric BROCHOT, Mme Angeline GORINI, M Michaël GUIJO, Mme Catherine LEFLOND, M Anatole SAGOT, Mme Florence GARNIER, délégués d'Autun, M Stéphane FAVRE, délégué d'Auxy, Mme Jacqueline GENTY, déléguée de Barnay, M François DE GUELIS, délégué de Brion, M Jean-François ALUZE, délégué de Broye, M Fabrice VOILLLOT, délégué de Charbonnat, M Alain MENART, délégué de Chissey en Morvan, M Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, M Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Laetitia PERRIER, délégués de Couches, M Thierry BABOUILARD, délégué de Créot, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, délégué de Cussy en Morvan, Mme Monique RAUX, déléguée de Dettay, M Nicolas MULLER, délégué de Dracy lès Couches, M Jean-Claude LHOSTE, délégué de Dracy Saint-Loup, Mme Catherine AMIOT, déléguée d'Epertully, M Jean-François NICOLAS, Mme Aurore COMBARET CLAIRE, M René LOBET, M Jean-Michel PREVOTAT, délégués d'Épinac, M Dominique COMMEAU, M Guillaume GRILLON, Mme Yolande FLECHE, délégués d'Étang sur Arroux, M Jacques ROY, délégué d'Igornay, M Pierre THOMAS (jusqu'à l'élection du 11<sup>ème</sup> vice-président), délégué de La Boulaye, Mme Anne-Marie MARILLER, déléguée de La Celle en Morvan, M Jacques BOUCHOT, délégué de La Chapelle sous Uchon, M Alain d'ANGLEJAN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, M Michel MENAGER, délégué de Laizy, M Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, M Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Mme Françoise DURIAU, déléguée de Lucenay l'Évêque, M Christian DELAFORGE, délégué de Mesvres, Mme Isabelle JOLY, déléguée de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, M Gérard TREMERAY, délégué de Roussillon en Morvan, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux, M Jean-Luc MICHELOT, délégué de Saint-Émiland, M Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, M Gilles PILLOT, délégué de Saint-Forgeot, M Didier OUGEOT, délégué de Saint-Gervais sur Couches, M Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, M Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, M Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, M Olivier BARRÉ, délégué de Saint-Maurice lès Couches, M Gilles BERRET délégué de Saint-Nizier sur Arroux, M Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Mme Christine CANON, déléguée de Saisy, M Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, M Emmanuel ROUCHER, délégué de Sully, Mme Andrée VUILLAUME MENARGUEZ, déléguée de Tavernay, M Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux, M Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, M Guy FEDERSPIELD, délégué d'Uchon, délégués communautaires.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M Anatole SAGOT.

**ONT DONNE POUVOIR :** Mme Maartje VAN VEEN, déléguée d'Autun à M Vincent CHAUVET, M Jean-Louis MARTIN, délégué de Reclusne à Mme Catherine AMIOT.

**2020/040**

**Objet :** Election du treizième vice-président de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

**Rapport de Madame Marie-Claude BARNAY,  
Présidente**

**Vu** l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la composition du Bureau,  
**Vu** l'article L. 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, applicable aux EPCI par renvoi de l'article L. 5211-2 ;

Chers Collègues,

Il appartient à l'organe délibérant de procéder à l'élection du treizième vice-président de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.  
L'élection s'effectue à la majorité absolue suffrages exprimés, au scrutin uninominal et secret.

Si, après deux tours, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

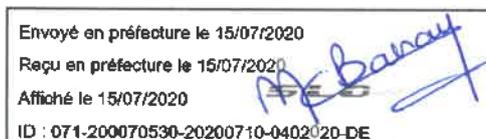
En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu.  
Je vous demanderai, Chers Collègues, de me faire part de vos candidatures pour ce poste.

Sont candidats :  
- Monsieur Fabrice VOILLOT

Il vous est proposé, Chers Collègues, de procéder à l'élection du treizième vice-président de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

		<b>Ont obtenu</b>	
Nombre de votants	83	Monsieur Fabrice VOILLOT	59 voix
Nombre d'abstentions	2	Monsieur Olivier BARRÉ	7 voix
Bulletins blancs	9	Madame Catherine AMIOT	4 voix
Bulletins nul	1	Monsieur Stéphane FABRE	1 voix
Suffrages exprimés	73	Madame Sandrine GASSIER	1 voix
Majorité absolue	37	Madame Monique GATIER	1 voix

**Monsieur Fabrice VOILLOT ayant obtenu la majorité absolue est élu treizième Vice-président de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.**



Fait les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme  
La Présidente,  
Marie-Claude BARNAY



**SEANCE ORDINAIRE DU 10 JUILLET 2020**

ETAIENT PRESENTS : M Louis BASDEVANT, délégué d'Anost, M Patrick LAUFERON délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET, Mme Cathy NICOLAO, M Eric MARCHAND, Mme Véronique PACAUT, M Rémy REBEYROTTE, Mme Sandrine GASSIER, M Patrick RYON, Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, Mme Céline GOUDIER POSZWA, M Stéphane FABRE, Mme Sarah PIGNOLET de FRESNE, M Metin ALBAYRAK, Mme Francette GYBELS, M Alain DICHANT, M Jean-Louis CORMIER, Mme Monique GATIER, M Gilbert DARROUX, M Frédéric BROCHOT, Mme Angeline GORINI, M Michaël GUIJO, Mme Catherine LEFLOND, M Anatole SAGOT, Mme Florence GARNIER, délégués d'Autun, M Stéphane FAVRE, délégué d'Auxy, Mme Jacqueline GENTY, déléguée de Barnay, M François DE GUELIS, délégué de Brion, M Jean-François ALUZE, délégué de Broye, M Fabrice VOILLOT, délégué de Charbonnat, M Alain MENART, délégué de Chissey en Morvan, M Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, M Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Laetitia PERRIER, délégués de Couches, M Thierry BABOUILLARD, délégué de Créot, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, délégué de Cussy en Morvan, Mme Monique RAUX, déléguée de Dettay, M Nicolas MULLER, délégué de Dracy lès Couches, M Jean-Claude LHOSTE, délégué de Dracy Saint-Loup, Mme Catherine AMIOT, déléguée d'Epertully, M Jean-François NICOLAS, Mme Aurore COMBARET CLAIRE, M René LOBET, M Jean-Michel PREVOTAT, délégués d'Épinac, M Dominique COMMEAU, M Guillaume GRILLON, Mme Yolande FLECHE, délégués d'Étang sur Arroux, M Jacques ROY, délégué d'Igornay, M Pierre THOMAS (jusqu'à l'élection du 11<sup>ème</sup> vice-président), délégué de La Boulaye, Mme Anne-Marie MARILLER, déléguée de La Celle en Morvan, M Jacques BOUCHOT, délégué de La Chapelle sous Uchon, M Alain d'ANGLEJAN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, M Michel MENAGER, délégué de Laizy, M Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, M Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Mme Françoise DURIAU, déléguée de Lucenay l'Évêque, M Christian DELAFORGE, délégué de Mesvres, Mme Isabelle JOLY, déléguée de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, M Gérard TREMERAY, délégué de Roussillon en Morvan, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux, M Jean-Luc MICHELOT, délégué de Saint-Émiland, M Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, M Gilles PILLOT, délégué de Saint-Forgeot, M Didier OUGEOT, délégué de Saint-Gervais sur Couches, M Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, M Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, M Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, M Olivier BARRÉ, délégué de Saint-Maurice lès Couches, M Gilles BERRET délégué de Saint-Nizier sur Arroux, M Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Mme Christine CANON, déléguée de Saisy, M Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, M Emmanuel ROUCHER, délégué de Sully, Mme Andrée VUILLAUME MENARGUEZ, déléguée de Tavernay, M Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux, M Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, M Guy FEDERSPIELD, délégué d'Uchon, délégués communautaires.

SECRETAIRE DE SEANCE : M Anatole SAGOT.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Maartje VAN VEEN, déléguée d'Autun à M Vincent CHAUVET, M Jean-Louis MARTIN, délégué de Reclesne à Mme Catherine AMIOT.

**2020/041**

Objet : Election du quatorzième vice-président de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

**Séance du conseil communautaire du 10 Juillet 2020 : délibération n° 2020/041**

**Rapport de Madame Marie-Claude BARNAY,  
Présidente**

**Vu** l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la composition du Bureau,  
**Vu** l'article L. 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, applicable aux EPCI par renvoi de l'article L. 5211-2 ;

Chers Collègues,

Il appartient à l'organe délibérant de procéder à l'élection du quatorzième vice-président de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.  
L'élection s'effectue à la majorité absolue suffrages exprimés, au scrutin uninominal et secret.

Si, après deux tours, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Je vous demanderai, Chers Collègues, de me faire part de vos candidatures pour ce poste.

Sont candidats :

- Madame Monique GATIER

Il vous est proposé, Chers Collègues, de procéder à l'élection du quatorzième vice-président de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

		<b>Ont obtenu</b>	
Nombre de votants	82	Madame Monique GATIER	62 voix
Nombre d'abstentions	3	Madame Catherine AMIOT	4 voix
Bulletins blancs	12	Monsieur Olivier BARRÉ	3 voix
Suffrages exprimés	70	Monsieur Patrick LAUFERON	1 voix
Majorité absolue	36		

**Madame Monique GATIER ayant obtenu la majorité absolue est élue quatorzième Vice-présidente de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.**

Envoyé en préfecture le 15/07/2020
Reçu en préfecture le 15/07/2020
Affiché le 15/07/2020
ID : 071-200070530-20200710-04112020-DE



Fait les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme  
La Présidente,  
Marie-Claude BARNAY



**SEANCE ORDINAIRE DU 10 JUILLET 2017**

**ETAIENT PRESENTS :** M Louis BASDEVANT, délégué d'Anost, M Patrick LAUFERON délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET, Mme Cathy NICOLAO, M Eric MARCHAND, Mme Véronique PACAUT, M Rémy REBEYROTTE, Mme Sandrine GASSIER, M Patrick RYON, Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, Mme Céline GOUDIER POSZWA, M Stéphane FABRE, Mme Sarah PIGNOLET de FRESNE, M Metin ALBAYRAK, Mme Francette GYBELS, M Alain DICHANT, M Jean-Louis CORMIER, Mme Monique GATIER, M Gilbert DARROUX, M Frédéric BROCHOT, Mme Angeline GORINI, M Michaël GUIJO, Mme Catherine LEFLOND, M Anatole SAGOT, Mme Florence GARNIER, délégués d'Autun, M Stéphane FAVRE, délégué d'Auxy, Mme Jacqueline GENTY, déléguée de Barnay, M François DE GUELIS, délégué de Brion, M Jean-François ALUZE, délégué de Broye, M Fabrice VOILLOT, délégué de Charbonnat, M Alain MENART, délégué de Chissey en Morvan, M Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, M Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Laetitia PERRIER, délégués de Couches, M Thierry BABOUILARD, délégué de Créot, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, délégué de Cussy en Morvan, Mme Monique RAUX, déléguée de Dettay, M Nicolas MULLER, délégué de Dracy lès Couches, M Jean-Claude LHOSTE, délégué de Dracy Saint-Loup, Mme Catherine AMIOT, déléguée d'Epertully, M Jean-François NICOLAS, Mme Aurore COMBARET CLAIRE, M René LOBET, M Jean-Michel PREVOTAT, délégués d'Épinac, M Dominique COMMEAU, M Guillaume GRILLON, Mme Yolande FLECHE, délégués d'Étang sur Arroux, M Jacques ROY, délégué d'Igornay, M Pierre THOMAS (jusqu'à l'élection du 11<sup>ème</sup> vice-président), délégué de La Boulaye, Mme Anne-Marie MARILLER, déléguée de La Celle en Morvan, M Jacques BOUCHOT, délégué de La Chapelle sous Uchon, M Alain d'ANGLEJAN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, M Michel MENAGER, délégué de Laizy, M Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, M Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Mme Françoise DURIAU, déléguée de Lucenay l'Évêque, M Christian DELAFORGE, délégué de Mesvres, Mme Isabelle JOLY, déléguée de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, M Gérard TREMERAY, délégué de Roussillon en Morvan, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux, M Jean-Luc MICHELOT, délégué de Saint-Emiland, M Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, M Gilles PILLOT, délégué de Saint-Forgeot, M Didier OUGEOT, délégué de Saint-Gervais sur Couches, M Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, M Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, M Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, M Olivier BARRÉ, délégué de Saint-Maurice lès Couches, M Gilles BERRET délégué de Saint-Nizier sur Arroux, M Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Mme Christine CANON, déléguée de Saisy, M Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, M Emmanuel ROUCHER, délégué de Sully, Mme Andrée VUILLAUME MENARGUEZ, déléguée de Tavernay, M Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux, M Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, M Guy FEDERSPIELD, délégué d'Uchon, délégués communautaires.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M Anatole SAGOT.

**ONT DONNE POUVOIR :** Mme Maartje VAN VEEN, déléguée d'Autun à M Vincent CHAUVET, M Jean-Louis MARTIN, délégué de Reclusne à Mme Catherine AMIOT.

**2020/042**

**Objet :** Election du premier membre du Bureau de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

**Séance du conseil communautaire du 10 Juillet 2020 : délibération n° 2020/042**

***Rapport de Madame Marie-Claude BARNAY,  
Présidente***

**Vu** l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la composition du Bureau,

**Vu** l'article L. 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, applicable aux EPCI par renvoi de l'article L. 5211-2 ;

Chers Collègues,

L'élection des membres du Bureau s'effectue à la majorité absolue des suffrages exprimés, au scrutin uninominal et secret.

Si, après deux tours, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité dans les suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Il vous est proposé de procéder à l'élection des membres du Bureau de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

Je vous demanderai, Chers Collègues, de me faire part de votre candidature pour le mandat de 1er membre du Bureau.

Sont candidats :

- Monsieur Gilles PILLOT

Il vous est proposé, Chers Collègues, de procéder à l'élection du premier membre du Bureau de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

<b><u>Ont obtenu</u></b>			
Nombre de votants	84	Monsieur Gilles PILLOT	70 voix
Nombre d'abstentions	1	Monsieur Olivier BARRÉ	3 voix
Bulletins blancs	7	Monsieur Stéphane FABRE	1 voix
Suffrages exprimés	77	Monsieur Stéphane FAVRE	1 voix
Majorité absolue	39	Madame Francette GYBELS	1 voix
		Monsieur René LOBET	1 voix

**Gilles PILLOT ayant obtenu la majorité absolue est élu membre du bureau de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.**



Fait les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme  
La Présidente,  
Marie-Claude BARNAY

**SEANCE ORDINAIRE DU 10 JUILLET 2020**

ETAIENT PRESENTS : M Louis BASDEVANT, délégué d'Anost, M Patrick LAUFERON délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET, Mme Cathy NICOLAO, M Eric MARCHAND, Mme Véronique PACAUT, M Rémy REBEYROTTE, Mme Sandrine GASSIER, M Patrick RYON, Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, Mme Céline GOUDIER POSZWA, M Stéphane FABRE, Mme Sarah PIGNOLET de FRESNE, M Metin ALBAYRAK, Mme Francette GYBELS, M Alain DICHANT, M Jean-Louis CORMIER, Mme Monique GATIER, M Gilbert DARROUX, M Frédéric BROCHOT, Mme Angeline GORINI, M Michaël GUIJO, Mme Catherine LEFLOND, M Anatole SAGOT, Mme Florence GARNIER, délégués d'Autun, M Stéphane FAVRE, délégué d'Auxy, Mme Jacqueline GENTY, déléguée de Barnay, M François DE GUELIS, délégué de Brion, M Jean-François ALUZE, délégué de Broye, M Fabrice VOILLLOT, délégué de Charbonnat, M Alain MENART, délégué de Chissey en Morvan, M Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, M Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Laetitia PERRIER, délégués de Couches, M Thierry BABOUILARD, délégué de Créot, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, délégué de Cussy en Morvan, Mme Monique RAUX, déléguée de Dettey, M Nicolas MULLER, délégué de Dracy lès Couches, M Jean-Claude LHOSTE, délégué de Dracy Saint-Loup, Mme Catherine AMIOT, déléguée d'Epertully, M Jean-François NICOLAS, Mme Aurore COMBARET CLAIRE, M René LOBET, M Jean-Michel PREVOTAT, délégués d'Eplnac, M Dominique COMMEAU, M Guillaume GRILLON, Mme Yolande FLECHE, délégués d'Etang sur Arroux, M Jacques ROY, délégué d'Igornay, M Pierre THOMAS (jusqu'à l'élection du 11<sup>ème</sup> vice-président), délégué de La Boulaye, Mme Anne-Marie MARILLER, déléguée de La Celle en Morvan, M Jacques BOUCHOT, délégué de La Chapelle sous Uchon, M Alain d'ANGLEJAN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, M Michel MENAGER, délégué de Laizy, M Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, M Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Mme Françoise DURIAU, déléguée de Lucenay l'Evêque, M Christian DELAFORGE, délégué de Mesvres, Mme Isabelle JOLY, déléguée de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, M Gérard TREMERAY, délégué de Roussillon en Morvan, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux, M Jean-Luc MICHELOT, délégué de Saint-Emiland, M Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, M Gilles PILLOT, délégué de Saint-Forgeot, M Didier OUGEOT, délégué de Saint-Gervais sur Couches, M Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, M Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, M Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, M Olivier BARRÉ, délégué de Saint-Maurice lès Couches, M Gilles BERRET délégué de Saint-Nizier sur Arroux, M Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Mme Christine CANON, déléguée de Saisy, M Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, M Emmanuel ROUCHER, délégué de Sully, Mme Andrée VUILLAUME MENARGUEZ, déléguée de Tavernay, M Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux, M Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, M Guy FEDERSPIELD, délégué d'Uchon, délégués communautaires.

SECRETAIRE DE SEANCE : M Anatole SAGOT.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Maartje VAN VEEN, déléguée d'Autun à M Vincent CHAUVET, M Jean-Louis MARTIN, délégué de Reclèsne à Mme Catherine AMIOT.

**2020/043**

Objet : Election du deuxième membre du Bureau de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

**Séance du conseil communautaire du 10 Juillet 2020 : délibération n° 2020/043**

**Rapport de Madame Marie-Claude BARNAY,  
Présidente**

**Vu** l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la composition du Bureau,

**Vu** l'article L. 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, applicable aux EPCI par renvoi de l'article L. 5211-2 ;

Chers Collègues,

L'élection des membres du Bureau s'effectue à la majorité absolue des suffrages exprimés, au scrutin uninominal et secret.

Si, après deux tours, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité dans les suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Il vous est proposé de procéder à l'élection des membres du Bureau de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

Je vous demanderai, Chers Collègues, de me faire part de votre candidature pour le mandat de 2ème membre du Bureau.

Sont candidats :

- Madame Francette GYBELS

Il vous est proposé, Chers Collègues, de procéder à l'élection du Deuxième membre du Bureau de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

<b><u>Ont obtenu</u></b>			
Nombre de votants	80	Madame Francette GYBELS	64 voix
Nombre d'absentions	5	Madame Catherine AMIOT	1 voix
Bulletins blancs	13	Monsieur Olivier BARRÉ	1 voix
Suffrages exprimés	67	Madame Véronique PROST	1 voix
Majorité absolue	34		

**Madame Francette GYBELS ayant obtenu la majorité absolue est élue membre du bureau de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.**

Envoyé en préfecture le 15/07/2020

Reçu en préfecture le 15/07/2020

Affiché le 15/07/2020

ID : 071-200070530-20200710-04320-DE

Fait les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme  
La Présidente,  
Marie-Claude BARNAY

*M. Barnay*

**SEANCE ORDINAIRE DU 10 JUILLET 2020**

**ETAIENT PRESENTS :** M Louis BASDEVANT, délégué d'Anost, M Patrick LAUFERON délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET, Mme Cathy NICOLAO, M Eric MARCHAND, Mme Véronique PACAUT, M Rémy REBEYROTTE, Mme Sandrine GASSIER, M Patrick RYON, Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, Mme Céline GOUDIER POSZWA, M Stéphane FABRE, Mme Sarah PIGNOLET de FRESNE, M Metin ALBAYRAK, Mme Francette GYBELS, M Alain DICHANT, M Jean-Louis CORMIER, Mme Monique GATIER, M Gilbert DARROUX, M Frédéric BROCHOT, Mme Angeline GORINI, M Michaël GUIJO, Mme Catherine LEFLOND, M Anatole SAGOT, Mme Florence GARNIER, délégués d'Autun, M Stéphane FAVRE, délégué d'Auxy, Mme Jacqueline GENTY, déléguée de Barnay, M François DE GUELIS, délégué de Brion, M Jean-François ALUZE, délégué de Broye, M Fabrice VOILLLOT, délégué de Charbonnat, M Alain MENART, délégué de Chissey en Morvan, M Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, M Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Laetitia PERRIER, délégués de Couches, M Thierry BABOUILARD, délégué de Créot, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, délégué de Cussy en Morvan, Mme Monique RAUX, déléguée de Dettey, M Nicolas MULLER, délégué de Dracy lès Couches, M Jean-Claude LHOSTE, délégué de Dracy Saint-Loup, Mme Catherine AMIOT, déléguée d'Epertully, M Jean-François NICOLAS, Mme Aurore COMBARET CLAIRE, M René LOBET, M Jean-Michel PREVOTAT, délégués d'Épinac, M Dominique COMMEAU, M Guillaume GRILLON, Mme Yolande FLECHE, délégués d'Étang sur Arroux, M Jacques ROY, délégué d'Igornay, M Pierre THOMAS (jusqu'à l'élection du 11<sup>ème</sup> vice-président), délégué de La Boulaye, Mme Anne-Marie MARILLER, déléguée de La Celle en Morvan, M Jacques BOUCHOT, délégué de La Chapelle sous Uchon, M Alain d'ANGLEJAN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, M Michel MENAGER, délégué de Laizy, M Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, M Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Mme Françoise DURIAU, déléguée de Lucenay l'Évêque, M Christian DELAFORGE, délégué de Mesvres, Mme Isabelle JOLY, déléguée de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, M Gérard TREMERAY, délégué de Roussillon en Morvan, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux, M Jean-Luc MICHELOT, délégué de Saint-Émiland, M Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, M Gilles PILLOT, délégué de Saint-Forgeot, M Didier OUGEOT, délégué de Saint-Gervais sur Couches, M Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, M Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, M Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, M Olivier BARRÉ, délégué de Saint-Maurice lès Couches, M Gilles BERRET délégué de Saint-Nizier sur Arroux, M Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Mme Christine CANON, déléguée de Saisy, M Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, M Emmanuel ROUCHER, délégué de Sully, Mme Andrée VUILLAUME MENARGUEZ, déléguée de Tavernay, M Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux, M Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, M Guy FEDERSPIELD, délégué d'Uchon, délégués communautaires.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M Anatole SAGOT.

**ONT DONNE POUVOIR :** Mme Maartje VAN VEEN, déléguée d'Autun à M Vincent CHAUVET, M Jean-Louis MARTIN, délégué de Reclusne à Mme Catherine AMIOT.

**2020/044**

**Objet :** Election du troisième membre du Bureau de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

**Séance du conseil communautaire du 10 Juillet 2020 : délibération n° 2020/044**

**Rapport de Madame Marie-Claude BARNAY,  
Présidente**

**Vu** l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la composition du Bureau,

**Vu** l'article L. 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, applicable aux EPCI par renvoi de l'article L. 5211-2 ;

Chers Collègues,

L'élection des membres du Bureau s'effectue à la majorité absolue des suffrages exprimés, au scrutin uninominal et secret.

Si, après deux tours, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité dans les suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Il vous est proposé de procéder à l'élection des membres du Bureau de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

Je vous demanderai, Chers Collègues, de me faire part de votre candidature pour le mandat de 3ème membre du Bureau.

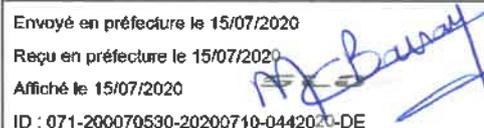
Sont candidats :

- Madame Angeline GORINI

Il vous est proposé, Chers Collègues, de procéder à l'élection du troisième membre du Bureau de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

<b><u>Ont obtenu</u></b>			
Nombre de votants	84	Madame Angeline GORINI	63 voix
Nombre d'abstentions	1	Monsieur Olivier BARRÉ	3 voix
Bulletins blancs	12	Madame Catherine AMIOT	2 voix
Bulletins nuls	1	Monsieur Gilbert DARROUX	1 voix
Suffrages exprimés	71	Monsieur Stéphane FABRE	1 voix
Majorité absolue	36	Monsieur Alain MENART	1 voix

**Madame Angeline GORINI ayant obtenu la majorité absolue est élue membre du bureau de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.**



Fait les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme  
La Présidente,  
Marie-Claude BARNAY

**SEANCE ORDINAIRE DU 10 JUILLET 2020**

ETAIENT PRESENTS : M Louis BASDEVANT, délégué d'Anost, M Patrick LAUFERON délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET, Mme Cathy NICOLAO, M Eric MARCHAND, Mme Véronique PACAUT, M Rémy REBEYROTTE, Mme Sandrine GASSIER, M Patrick RYON, Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, Mme Céline GOUDIER POSZWA, M Stéphane FABRE, Mme Sarah PIGNOLET de FRESNE, M Metin ALBAYRAK, Mme Francette GYBELS, M Alain DICHANT, M Jean-Louis CORMIER, Mme Monique GATIER, M Gilbert DARROUX, M Frédéric BROCHOT, Mme Angeline GORINI, M Michaël GUIJO, Mme Catherine LEFLOND, M Anatole SAGOT, Mme Florence GARNIER, délégués d'Autun, M Stéphane FAVRE, délégué d'Auxy, Mme Jacqueline GENTY, déléguée de Barnay, M François DE GUELIS, délégué de Brion, M Jean-François ALUZE, délégué de Broye, M Fabrice VOILLOT, délégué de Charbonnat, M Alain MENART, délégué de Chissey en Morvan, M Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, M Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, M Emile LCONTE, Mme Laetitia PERRIER, délégués de Couches, M Thierry BABOUILLARD, délégué de Créot, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, délégué de Cussy en Morvan, Mme Monique RAUX, déléguée de Dettay, M Nicolas MULLER, délégué de Dracy lès Couches, M Jean-Claude LHOSTE, délégué de Dracy Saint-Loup, Mme Catherine AMIOT, déléguée d'Epertully, M Jean-François NICOLAS, Mme Aurore COMBARET CLAIRE, M René LOBET, M Jean-Michel PREVOTAT, délégués d'Epinac, M Dominique COMMEAU, M Guillaume GRILLON, Mme Yolande FLECHE, délégués d'Etang sur Arroux, M Jacques ROY, délégué d'Igornay, M Pierre THOMAS (jusqu'à l'élection du 11<sup>ème</sup> vice-président), délégué de La Boulaye, Mme Anne-Marie MARILLER, déléguée de La Celle en Morvan, M Jacques BOUCHOT, délégué de La Chapelle sous Uchon, M Alain d'ANGLEJAN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, M Michel MENAGER, délégué de Laizy, M Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, M Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Mme Françoise DURIAU, déléguée de Lucenay l'Evêque, M Christian DELAFORGE, délégué de Mesvres, Mme Isabelle JOLY, déléguée de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, M Gérard TREMERAY, délégué de Roussillon en Morvan, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux, M Jean-Luc MICHELOT, délégué de Saint-Emiland, M Xavler DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, M Gilles PILLOT, délégué de Saint-Forgeot, M Didier OUGEOT, délégué de Saint-Gervais sur Couches, M Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, M Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, M Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, M Olivier BARRÉ, délégué de Saint-Maurice lès Couches, M Gilles BERRET délégué de Saint-Nizier sur Arroux, M Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Mme Christine CANON, déléguée de Saisy, M Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, M Emmanuel ROUCHER, délégué de Sully, Mme Andrée VUILLAUME MENARGUEZ, déléguée de Tavernay, M Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux, M Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, M Guy FEDERSPIELD, délégué d'Uchon, délégués communautaires.

SECRETAIRE DE SEANCE : M Anatole SAGOT.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Maartje VAN VEEN, déléguée d'Autun à M Vincent CHAUVET, M Jean-Louis MARTIN, délégué de Reclesne à Mme Catherine AMIOT.

**2020/045**

**Objet** : Election du quatrième membre du Bureau de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

**Rapport de Madame Marie-Claude BARNAY,  
Présidente**

**Vu** l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la composition du Bureau,

**Vu** l'article L. 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, applicable aux EPCI par renvoi de l'article L. 5211-2 ;

Chers Collègues,

L'élection des membres du Bureau s'effectue à la majorité absolue des suffrages exprimés, au scrutin uninominal et secret.

Si, après deux tours, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité dans les suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Il vous est proposé de procéder à l'élection des membres du Bureau de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

Je vous demanderai, Chers Collègues, de me faire part de votre candidature pour le mandat de 4ème membre du Bureau.

Sont candidats :

- Madame Laetitia PERRIER

Il vous est proposé, Chers Collègues, de procéder à l'élection du quatrième membre du Bureau de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

<b>Ont obtenu</b>			
Nombre de votants	83	Madame Laetitia PERRIER	64 voix
Nombre d'abstentions	2	Monsieur Olivier BARRÉ	6 voix
Bulletins blancs	6	Madame Catherine AMIOT	2 voix
Suffrages exprimés	77	Monsieur Jean-Baptiste PIERRE	2 voix
Majorité absolue	39	Monsieur Stéphane FAVRE	1 voix
		Monsieur Eric MARCHAND	1 voix
		Madame Véronique PROST	1 voix

**Madame Laetitia PERRIER ayant obtenu la majorité absolue est élue membre du bureau de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.**



Fait les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme  
La Présidente,  
Marie-Claude BARNAY



**SEANCE ORDINAIRE DU 10 JUILLET 2020**

**ETAIENT PRESENTS :** M Louis BASDEVANT, délégué d'Anost, M Patrick LAUFERON délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET, Mme Cathy NICOLAO, M Eric MARCHAND, Mme Véronique PACAUT, M Rémy REBEYROTTE, Mme Sandrine GASSIER, M Patrick RYON, Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, Mme Céline GOUDIER POSZWA, M Stéphane FABRE, Mme Sarah PIGNOLET de FRESNE, M Metin ALBAYRAK, Mme Francette GYBELS, M Alain DICHANT, M Jean-Louis CORMIER, Mme Monique GATIER, M Gilbert DARROUX, M Frédéric BROCHOT, Mme Angeline GORINI, M Michaël GUIJO, Mme Catherine LEFLOND, M Anatole SAGOT, Mme Florence GARNIER, délégués d'Autun, M Stéphane FAVRE, délégué d'Auxy, Mme Jacqueline GENTY, déléguée de Barnay, M François DE GUELIS, délégué de Brion, M Jean-François ALUZE, délégué de Broye, M Fabrice VOILLLOT, délégué de Charbonnat, M Alain MENART, délégué de Chissey en Morvan, M Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, M Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Laetitia PERRIER, délégués de Couches, M Thierry BABOUILLARD, délégué de Créot, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, délégué de Cussy en Morvan, Mme Monique RAUX, déléguée de Dettey, M Nicolas MULLER, délégué de Dracy lès Couches, M Jean-Claude LHOSTE, délégué de Dracy Saint-Loup, Mme Catherine AMIOT, déléguée d'Epertully, M Jean-François NICOLAS, Mme Aurore COMBARET CLAIRE, M René LOBET, M Jean-Michel PREVOTAT, délégués d'Epinaç, M Dominique COMMEAU, M Guillaume GRILLON, Mme Yolande FLECHE, délégués d'Etang sur Arroux, M Jacques ROY, délégué d'Igornay, M Pierre THOMAS (jusqu'à l'élection du 11<sup>ème</sup> vice-président), délégué de La Boulaye, Mme Anne-Marie MARILLER, déléguée de La Celle en Morvan, M Jacques BOUCHOT, délégué de La Chapelle sous Uchon, M Alain d'ANGLEJAN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, M Michel MENAGER, délégué de Laizy, M Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, M Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Mme Françoise DURIAU, déléguée de Lucenay l'Evêque, M Christian DELAFORGE, délégué de Mesvres, Mme Isabelle JOLY, déléguée de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, M Gérard TREMERAY, délégué de Roussillon en Morvan, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux, M Jean-Luc MICHELOT, délégué de Saint-Emiland, M Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, M Gilles PILLOT, délégué de Saint-Forgeot, M Didier OUGEOT, délégué de Saint-Gervais sur Couches, M Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, M Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, M Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, M Olivier BARRÉ, délégué de Saint-Maurice lès Couches, M Gilles BERRET délégué de Saint-Nizier sur Arroux, M Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Mme Christine CANON, déléguée de Salsy, M Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, M Emmanuel ROUCHER, délégué de Sully, Mme Andrée VUILLAUME MENARGUEZ, déléguée de Tavernay, M Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux, M Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, M Guy FEDERSPIELD, délégué d'Uchon, délégués communautaires.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M Anatole SAGOT.

**ONT DONNE POUVOIR :** Mme Maartje VAN VEEN, déléguée d'Autun à M Vincent CHAUVET, M Jean-Louis MARTIN, délégué de Reclèsne à Mme Catherine AMIOT.

**2020/046**

**Objet :** Election du cinquième membre du Bureau de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

**Séance du conseil communautaire du 10 Juillet 2020 : délibération n° 2020/046**

**Rapport de Madame Marie-Claude BARNAY,  
Présidente**

**Vu** l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la composition du Bureau,

**Vu** l'article L. 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, applicable aux EPCI par renvoi de l'article L. 5211-2 ;

Chers Collègues,

L'élection des membres du Bureau s'effectue à la majorité absolue des suffrages exprimés, au scrutin uninominal et secret.

Si, après deux tours, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité dans les suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Il vous est proposé de procéder à l'élection des membres du Bureau de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

Je vous demanderai, Chers Collègues, de me faire part de votre candidature pour le mandat de 5ème membre du Bureau.

Sont candidats :

- Monsieur Guillaume GRILLON

Il vous est proposé, Chers Collègues, de procéder à l'élection du cinquième membre du Bureau de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

<b>Ont obtenu</b>			
Nombre de votants	83	Monsieur Guillaume GRILLON	71 voix
Nombre d'abstentions	2	Monsieur Olivier BARRÉ	3 voix
Bulletins blancs	5	Madame Catherine AMIOT	1 voix
Suffrages exprimés	78	Monsieur Yann BAROU	1 voix
Majorité absolue	40	Monsieur Jean-Baptiste PIERRE	1 voix
		Madame Sarah PIGNOLET de FRESNE	1 voix

**Monsieur Guillaume GRILLON ayant obtenu la majorité absolue est élu membre du bureau de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.**



Fait les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme  
La Présidente,  
Marie-Claude BARNAY

*M. Barnay*

**SEANCE ORDINAIRE DU 10 JUILLET 2020**

**ETAIENT PRESENTS :** M Louis BASDEVANT, délégué d'Anost, M Patrick LAUFERON délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET, Mme Cathy NICOLAO, M Eric MARCHAND, Mme Véronique PACAUT, M Rémy REBEYROTTE, Mme Sandrine GASSIER, M Patrick RYON, Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, Mme Céline GOUDIER POSZWA, M Stéphane FABRE, Mme Sarah PIGNOLET de FRESNE, M Metin ALBAYRAK, Mme Francette GYBELS, M Alain DICHANT, M Jean-Louis CORMIER, Mme Monique GATIER, M Gilbert DARROUX, M Frédéric BROCHOT, Mme Angeline GORINI, M Michaël GUIJO, Mme Catherine LEFLOND, M Anatole SAGOT, Mme Florence GARNIER, délégués d'Autun, M Stéphane FAVRE, délégué d'Auxy, Mme Jacqueline GENTY, déléguée de Barnay, M François DE GUELIS, délégué de Brion, M Jean-François ALUZE, délégué de Broye, M Fabrice VOILLLOT, délégué de Charbonnat, M Alain MENART, délégué de Chissey en Morvan, M Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, M Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Laetitia PERRIER, délégués de Couches, M Thierry BABOUILARD, délégué de Créot, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, délégué de Cussy en Morvan, Mme Monique RAUX, déléguée de Dettey, M Nicolas MULLER, délégué de Dracy lès Couches, M Jean-Claude LHOSTE, délégué de Dracy Saint-Loup, Mme Catherine AMIOT, déléguée d'Epertully, M Jean-François NICOLAS, Mme Aurore COMBARET CLAIRE, M René LOBET, M Jean-Michel PREVOTAT, délégués d'Epinac, M Dominique COMMEAU, M Guillaume GRILLON, Mme Yolande FLECHE, délégués d'Etang sur Arroux, M Jacques ROY, délégué d'Igornay, M Pierre THOMAS (jusqu'à l'élection du 11<sup>ème</sup> vice-président), délégué de La Boulaye, Mme Anne-Marie MARILLER, déléguée de La Celle en Morvan, M Jacques BOUCHOT, délégué de La Chapelle sous Uchon, M Alain d'ANGLEJAN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, M Michel MENAGER, délégué de Lalzy, M Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, M Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Mme Françoise DURIAU, déléguée de Lucenay l'Evêque, M Christian DELAFORGE, délégué de Mesvres, Mme Isabelle JOLY, déléguée de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Mortet, M Gérard TREMERAY, délégué de Roussillon en Morvan, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux, M Jean-Luc MICHELOT, délégué de Saint-Emiland, M Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, M Gilles PILLOT, délégué de Saint-Forgeot, M Didier OUGEOT, délégué de Saint-Gervais sur Couches, M Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, M Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, M Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, M Olivier BARRÉ, délégué de Saint-Maurice lès Couches, M Gilles BERRET délégué de Saint-Nizier sur Arroux, M Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Mme Christine CANON, déléguée de Saisy, M Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, M Emmanuel ROUCHER, délégué de Sully, Mme Andrée VUILLAUME MENARGUEZ, déléguée de Tavernay, M Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux, M Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, M Guy FEDERSPIELD, délégué d'Uchon, délégués communautaires.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M Anatole SAGOT.

**ONT DONNE POUVOIR :** Mme Maartje VAN VEEN, déléguée d'Autun à M Vincent CHAUVET, M Jean-Louis MARTIN, délégué de Reclèsne à Mme Catherine AMIOT.

**2020/047**

**Objet :** Election du sixième membre du Bureau de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

**Séance du conseil communautaire du 10 Juillet 2020 : délibération n° 2020/047**

***Rapport de Madame Marie-Claude BARNAY,  
Présidente***

**Vu** l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la composition du Bureau,

**Vu** l'article L. 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, applicable aux EPCI par renvoi de l'article L. 5211-2 ;

Chers Collègues,

L'élection des membres du Bureau s'effectue à la majorité absolue des suffrages exprimés, au scrutin uninominal et secret.

Si, après deux tours, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité dans les suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Il vous est proposé de procéder à l'élection des membres du Bureau de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

Je vous demanderai, Chers Collègues, de me faire part de votre candidature pour le mandat de 6ème membre du Bureau.

Sont candidats :

- Monsieur Alain DICHANT

Il vous est proposé, Chers Collègues, de procéder à l'élection du sixième membre du Bureau de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

<b><u>Ont obtenu</u></b>			
Nombre de votants	84	Monsieur Alain DICHANT	61 voix
Nombre d'abstentions	1	Madame Catherine AMIOT	3 voix
Bulletins blancs	13	Monsieur Olivier BARRÉ	3 voix
Suffrages exprimés	71	Monsieur Michel MENAGER	2 voix
Majorité absolue	36	Monsieur Gérard POIGNANT	1 voix
		Madame Véronique PROST	1 voix

**Monsieur Alain DICHANT ayant obtenu la majorité absolue est élu membre du bureau de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.**



Fait les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme  
La Présidente,  
Marie-Claude BARNAY

**SEANCE ORDINAIRE DU 10 JUILLET 2020**

**ETAIENT PRESENTS :** M Louis BASDEVANT, délégué d'Anost, M Patrick LAUFERON délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET, Mme Cathy NICOLAO, M Eric MARCHAND, Mme Véronique PACAUT, M Rémy REBEYROTTE, Mme Sandrine GASSIER, M Patrick RYON, Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, Mme Céline GOUDIER POSZWA, M Stéphane FABRE, Mme Sarah PIGNOLET de FRESNE, M Metin ALBAYRAK, Mme Francette GYBELS, M Alain DICHANT, M Jean-Louis CORMIER, Mme Monique GATIER, M Gilbert DARROUX, M Frédéric BROCHOT, Mme Angeline GORINI, M Michaël GUIJO, Mme Catherine LEFLOND, M Anatole SAGOT, Mme Florence GARNIER, délégués d'Autun, M Stéphane FAVRE, délégué d'Auxy, Mme Jacqueline GENTY, déléguée de Barnay, M François DE GUELIS, délégué de Brion, M Jean-François ALUZE, délégué de Broye, M Fabrice VOILLLOT, délégué de Charbonnat, M Alain MENART, délégué de Chissey en Morvan, M Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, M Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Laetitia PERRIER, délégués de Couches, M Thierry BABOUILARD, délégué de Créot, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, délégué de Cussy en Morvan, Mme Monique RAUX, déléguée de Dettay, M Nicolas MULLER, délégué de Dracy lès Couches, M Jean-Claude LHOSTE, délégué de Dracy Saint-Loup, Mme Catherine AMIOT, déléguée d'Epertully, M Jean-François NICOLAS, Mme Aurore COMBARET CLAIRE, M René LOBET, M Jean-Michel PREVOTAT, délégués d'Épinac, M Dominique COMMEAU, M Guillaume GRILLON, Mme Yolande FLECHE, délégués d'Étang sur Arroux, M Jacques ROY, délégué d'Igornay, M Pierre THOMAS (jusqu'à l'élection du 11<sup>ème</sup> vice-président), délégué de La Boulaye, Mme Anne-Marie MARILLER, déléguée de La Celle en Morvan, M Jacques BOUCHOT, délégué de La Chapelle sous Uchon, M Alain d'ANGLEJAN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, M Michel MENAGER, délégué de Laizy, M Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, M Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Mme Françoise DURIAU, déléguée de Lucenay l'Évêque, M Christian DELAFORGE, délégué de Mesvres, Mme Isabelle JOLY, déléguée de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, M Gérard TREMERAY, délégué de Roussillon en Morvan, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux, M Jean-Luc MICHELOT, délégué de Saint-Emiland, M Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, M Gilles PILLOT, délégué de Saint-Forgeot, M Didier OUGEOT, délégué de Saint-Gervais sur Couches, M Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, M Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, M Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, M Olivier BARRÉ, délégué de Saint-Maurice lès Couches, M Gilles BERRET délégué de Saint-Nizier sur Arroux, M Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Mme Christine CANON, déléguée de Saisy, M Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, M Emmanuel ROUCHER, délégué de Sully, Mme Andrée VUILLAUME MENARGUEZ, déléguée de Tavernay, M Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux, M Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, M Guy FEDERSPIELD, délégué d'Uchon, délégués communautaires.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M Anatole SAGOT.

**ONT DONNE POUVOIR :** Mme Maartje VAN VEEN, déléguée d'Autun à M Vincent CHAUVET, M Jean-Louis MARTIN, délégué de Reclèsne à Mme Catherine AMIOT.

**2020/048**

**Objet :** Election du septième membre du Bureau de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

**Séance du conseil communautaire du 10 Juillet 2020 : délibération n° 2020/048**

***Rapport de Madame Marie-Claude BARNAY,  
Présidente***

**Vu** l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la composition du Bureau,

**Vu** l'article L. 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, applicable aux EPCI par renvoi de l'article L. 5211-2 ;

Chers Collègues,

L'élection des membres du Bureau s'effectue à la majorité absolue des suffrages exprimés, au scrutin uninominal et secret.

Si, après deux tours, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité dans les suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Il vous est proposé de procéder à l'élection des membres du Bureau de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

Je vous demanderai, Chers Collègues, de me faire part de votre candidature pour le mandat de 7ème membre du Bureau.

Sont candidats :

- Monsieur Michel MENAGER

Il vous est proposé, Chers Collègues, de procéder à l'élection du septième membre du Bureau de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

<b><u>Ont obtenu</u></b>			
Nombre de votants	85	Monsieur Michel MENAGER	67 voix
Nombre d'abstentions	0	Madame Catherine AMIOT	3 voix
Bulletins blancs	8	Monsieur Olivier BARRÉ	2 voix
Suffrages exprimés	77	Madame Céline GOUDIER POSZWA	2 voix
Majorité absolue	39	Monsieur Alain d'ANGLEJAN	1 voix
		Monsieur Nicolas MULLER	1 voix
		Madame Véronique PROST	1 voix

**Monsieur Michel MENAGER ayant obtenu la majorité absolue est élu membre du bureau de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.**

Envoyé en préfecture le 15/07/2020  
Reçu en préfecture le 15/07/2020  
Affiché le 15/07/2020  
ID : 071-200070530-20200710-0482020-DE

Fait les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme  
La Présidente,  
Marie-Claude BARNAY

**SEANCE ORDINAIRE DU 10 JUILLET 2020**

**ETAIENT PRESENTS :** M Louis BASDEVANT, délégué d'Anost, M Patrick LAUFERON délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET, Mme Cathy NICOLAO, M Eric MARCHAND, Mme Véronique PACAUT, M Rémy REBEYROTTE, Mme Sandrine GASSIER, M Patrick RYON, Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, Mme Céline GOUDIER POSZWA, M Stéphane FABRE, Mme Sarah PIGNOLET de FRESNE, M Metin ALBAYRAK, Mme Francette GYBELS, M Alain DICHANT, M Jean-Louis CORMIER, Mme Monique GATIER, M Gilbert DARROUX, M Frédéric BROCHOT, Mme Angéline GORINI, M Michaël GUIJO, Mme Catherine LEFLOND, M Anatole SAGOT, Mme Florence GARNIER, délégués d'Autun, M Stéphane FAVRE, délégué d'Auxy, Mme Jacqueline GENTY, déléguée de Barnay, M François DE GUELIS, délégué de Brion, M Jean-François ALUZE, délégué de Broye, M Fabrice VOILLOT, délégué de Charbonnat, M Alain MENART, délégué de Chissey en Morvan, M Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, M Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Laetitia PERRIER, délégués de Couches, M Thierry BABOUILARD, délégué de Créot, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, délégué de Cussy en Morvan, Mme Monique RAUX, déléguée de Dettey, M Nicolas MULLER, délégué de Dracy lès Couches, M Jean-Claude LHOSTE, délégué de Dracy Saint-Loup, Mme Catherine AMIOT, déléguée d'Epertully, M Jean-François NICOLAS, Mme Aurore COMBARET CLAIRE, M René LOBET, M Jean-Michel PREVOTAT, délégués d'Épinac, M Dominique COMMEAU, M Guillaume GRILLON, Mme Yolande FLECHE, délégués d'Étang sur Arroux, M Jacques ROY, délégué d'Ignonay, M Pierre THOMAS (jusqu'à l'élection du 11<sup>ème</sup> vice-président), délégué de La Boulaye, Mme Anne-Marie MARILLER, déléguée de La Celle en Morvan, M Jacques BOUCHOT, délégué de La Chapelle sous Uchon, M Alain d'ANGLEJAN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, M Michel MENAGER, délégué de Laizy, M Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, M Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Mme Françoise DURIAU, déléguée de Lucenay l'Évêque, M Christian DELAFORGE, délégué de Mesvres, Mme Isabelle JOLY, déléguée de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, M Gérard TREMERAY, délégué de Roussillon en Morvan, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux, M Jean-Luc MICHELOT, délégué de Saint-Émiland, M Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, M Gilles PILLOT, délégué de Saint-Forgeot, M Didier OUGEOT, délégué de Saint-Gervais sur Couches, M Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, M Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, M Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, M Olivier BARRÉ, délégué de Saint-Maurice lès Couches, M Gilles BERRET délégué de Saint-Nizier sur Arroux, M Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Mme Christine CANON, déléguée de Saisy, M Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, M Emmanuel ROUCHER, délégué de Sully, Mme Andrée VUILLAUME MENARGUEZ, déléguée de Tavernay, M Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux, M Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, M Guy FEDERSPIELD, délégué d'Uchon, délégués communautaires.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M Anatole SAGOT.

**ONT DONNE POUVOIR :** Mme Maartje VAN VEEN, déléguée d'Autun à M Vincent CHAUVET, M Jean-Louis MARTIN, délégué de Reclusne à Mme Catherine AMIOT.

**2020/049**

**Objet :** Election du huitième membre du Bureau de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

**Rapport de Madame Marie-Claude BARNAY,  
Présidente**

**Vu** l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la composition du Bureau,

**Vu** l'article L. 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, applicable aux EPCI par renvoi de l'article L. 5211-2 ;

Chers Collègues,

L'élection des membres du Bureau s'effectue à la majorité absolue des suffrages exprimés, au scrutin uninominal et secret.

Si, après deux tours, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité dans les suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Il vous est proposé de procéder à l'élection des membres du Bureau de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

Je vous demanderai, Chers Collègues, de me faire part de votre candidature pour le mandat de 8ème membre du Bureau.

Sont candidats :

- Monsieur Olivier BARRÉ

Il vous est proposé, Chers Collègues, de procéder à l'élection du huitième membre du Bureau de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

<b>Ont obtenu</b>			
Nombre de votants	82	Monsieur Olivier BARRE	51 voix
Nombre d'abstentions	3	Madame Catherine AMIOT	5 voix
Bulletins blancs	19	Monsieur Yann BAROU	1 voix
Bulletins nuls	1	Monsieur Gilbert DARROUX	1 voix
Suffrages exprimés	62	Monsieur Michaël GUIJO	1 voix
Majorité absolue	32	Madame Catherine LEFLOND	1 voix
		Monsieur André LHOSTE	1 voix
		Madame Véronique PROST	1 voix

**Monsieur Olivier BARRÉ ayant obtenu la majorité absolue est élu membre du bureau de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.**



Fait les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme  
La Présidente,  
Marie-Claude BARNAY



**SEANCE ORDINAIRE DU 10 JUILLET 2020**

**ETAIENT PRESENTS :** M Louis BASDEVANT, délégué d'Anost, M Patrick LAUFERON délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET, Mme Cathy NICOLAO, M Eric MARCHAND, Mme Véronique PACAUT, M Rémy REBEYROTTE, Mme Sandrine GASSIER, M Patrick RYON, Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, Mme Céline GOUDIER POSZWA, M Stéphane FABRE, Mme Sarah PIGNOLET de FRESNE, M MetIn ALBAYRAK, Mme Francette GYBELS, M Alain DICHANT, M Jean-Louis CORMIER, Mme Monique GATIER, M Gilbert DARROUX, M Frédéric BROCHOT, Mme Angeline GORINI, M Michaël GUIJO, Mme Catherine LEFLOND, M Anatole SAGOT, Mme Florence GARNIER, délégués d'Autun, M Stéphane FAVRE, délégué d'Auxy, Mme Jacqueline GENTY, déléguée de Barnay, M François DE GUELIS, délégué de Brion, M Jean-François ALUZE, délégué de Broye, M Fabrice VOILLOT, délégué de Charbonnat, M Alain MENART, délégué de Chissey en Morvan, M Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, M Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Laetitia PERRIER, délégués de Couches, M Thierry BABOILLARD, délégué de Créot, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, délégué de Cussy en Morvan, Mme Monique RAUX, déléguée de Dettay, M Nicolas MULLER, délégué de Dracy lès Couches, M Jean-Claude LHOSTE, délégué de Dracy Saint-Loup, Mme Catherine AMIOT, déléguée d'Epertully, M Jean-François NICOLAS, Mme Aurore COMBARET CLAIRE, M René LOBET, M Jean-Michel PREVOTAT, délégués d'Epinaç, M Dominique COMMEAU, M Guillaume GRILLON, Mme Yolande FLECHE, délégués d'Etang sur Arroux, M Jacques ROY, délégué d'Igornay, M Pierre THOMAS (jusqu'à l'élection du 11<sup>ème</sup> vice-président), délégué de La Boulaye, Mme Anne-Marie MARILLER, déléguée de La Celle en Morvan, M Jacques BOUCHOT, délégué de La Chapelle sous Uchon, M Alain d'ANGLEJAN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, M Michel MENAGER, délégué de Laizy, M Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, M Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Mme Françoise DURIAU, déléguée de Lucenay l'Evêque, M Christian DELAFORGE, délégué de Mesvres, Mme Isabelle JOLY, déléguée de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, M Gérard TREMERAY, délégué de Roussillon en Morvan, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux, M Jean-Luc MICHELOT, délégué de Saint-Emiland, M Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, M Gilles PILLOT, délégué de Saint-Forgeot, M Didier OUGEOT, délégué de Saint-Gervais sur Couches, M Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, M Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, M Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, M Olivier BARRÉ, délégué de Saint-Maurice lès Couches, M Gilles BERRET délégué de Saint-Nizier sur Arroux, M Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Mme Christine CANON, déléguée de Saisy, M Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, M Emmanuel ROUCHER, délégué de Sully, Mme Andrée VUILLAUME MENARGUEZ, déléguée de Tavernay, M Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux, M Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, M Guy FEDERSPIELD, délégué d'Uchon, délégués communautaires.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M Anatole SAGOT.

**ONT DONNE POUVOIR :** Mme Maartje VAN VEEN, déléguée d'Autun à M Vincent CHAUVET, M Jean-Louis MARTIN, délégué de Reclèsne à Mme Catherine AMIOT.

**2020/050**

**Objet :** Election du neuvième membre du Bureau de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

**Séance du conseil communautaire du 10 Juillet 2020 : délibération n° 2020/050**

**Rapport de Madame Marie-Claude BARNAY,  
Présidente**

**Vu** l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la composition du Bureau,

**Vu** l'article L. 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, applicable aux EPCI par renvoi de l'article L. 5211-2 ;

Chers Collègues,

L'élection des membres du Bureau s'effectue à la majorité absolue des suffrages exprimés, au scrutin uninominal et secret.

Si, après deux tours, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité dans les suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Il vous est proposé de procéder à l'élection des membres du Bureau de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

Je vous demanderai, Chers Collègues, de me faire part de votre candidature pour le mandat de 9ème membre du Bureau.

Sont candidats :

- Monsieur Métin ALBAYRAK
- Monsieur Michaël GUIJO

Il vous est proposé, Chers Collègues, de procéder à l'élection du neuvième membre du Bureau de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

<b>Ont obtenu</b>			
Nombre de votants	84	Monsieur Michaël GUIJO	48 voix
Nombre d'abstentions	1	Monsieur Métin ALBAYRAK	29 voix
Bulletins blancs	4	Madame Catherine AMIOT	2 voix
Bulletins nuls	0	Madame Véronique PROST	1 voix
Suffrages exprimés	80		
Majorité absolue	41		

**Monsieur Michaël GUIJO ayant obtenu la majorité absolue est élu membre du bureau de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.**

Envoyé en préfecture le 15/07/2020

Reçu en préfecture le 15/07/2020

Affiché le 15/07/2020

ID : 071-200070530-20200710-05012020-DE

Fait les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme  
La Présidente,  
Marie-Claude BARNAY



**SEANCE ORDINAIRE DU 10 JUILLET 2020**

**ETAIENT PRESENTS :** M Louls BASDEVANT, délégué d'Anost, M Patrick LAUFERON délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET, Mme Cathy NICOLAO, M Eric MARCHAND, Mme Véronique PACAUT, M Rémy REBEYROTTE, Mme Sandrine GASSIER, M Patrick RYON, Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, Mme Céline GOUDIER POSZWA, M Stéphane FABRE, Mme Sarah PIGNOLET de FRESNE, M Metin ALBAYRAK, Mme Francette GYBELS, M Alain DICHANT, M Jean-Louis CORMIER, Mme Monique GATIER, M Gilbert DARROUX, M Frédéric BROCHOT, Mme Angeline GORINI, M Michaël GUIJO, Mme Catherine LEFLOND, M Anatole SAGOT, Mme Florence GARNIER, délégués d'Autun, M Stéphane FAVRE, délégué d'Auxy, Mme Jacqueline GENTY, déléguée de Barnay, M François DE GUELIS, délégué de Brion, M Jean-François ALUZE, délégué de Broye, M Fabrice VOILLLOT, délégué de Charbonnat, M Alain MENART, délégué de Chissey en Morvan, M Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, M Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Laetitia PERRIER, délégués de Couches, M Thierry BABOUILARD, délégué de Créot, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, délégué de Cussy en Morvan, Mme Monique RAUX, déléguée de Dettay, M Nicolas MULLER, délégué de Dracy lès Couches, M Jean-Claude LHOSTE, délégué de Dracy Saint-Loup, Mme Catherine AMIOT, déléguée d'Epertully, M Jean-François NICOLAS, Mme Aurore COMBARET CLAIRE, M René LOBET, M Jean-Michel PREVOTAT, délégués d'Épinac, M Dominique COMMEAU, M Guillaume GRILLON, Mme Yolande FLECHE, délégués d'Étang sur Arroux, M Jacques ROY, délégué d'Igornay, M Pierre THOMAS (jusqu'à l'élection du 11<sup>ème</sup> vice-président), délégué de La Boulaye, Mme Anne-Marie MARILLER, déléguée de La Celle en Morvan, M Jacques BOUCHOT, délégué de La Chapelle sous Uchon, M Alain d'ANGLEJAN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, M Michel MENAGER, délégué de Laizy, M Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, M Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Mme Françoise DURIAU, déléguée de Lucenay l'Évêque, M Christian DELAFORGE, délégué de Mesvres, Mme Isabelle JOLY, déléguée de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, M Gérard TREMERAY, délégué de Roussillon en Morvan, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux, M Jean-Luc MICHELOT, délégué de Saint-Émiland, M Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, M Gilles PILLOT, délégué de Saint-Forgeot, M Didier OUGEOT, délégué de Saint-Gervais sur Couches, M Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, M Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, M Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, M Olivier BARRÉ, délégué de Saint-Maurice lès Couches, M Gilles BERRET délégué de Saint-Nizier sur Arroux, M Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Mme Christine CANON, déléguée de Saisy, M Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, M Emmanuel ROUCHER, délégué de Sully, Mme Andrée VUILLAUME MENARGUEZ, déléguée de Tavernay, M Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux, M Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, M Guy FEDERSPIELD, délégué d'Uchon, délégués communautaires.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M Anatole SAGOT.

**ONT DONNE POUVOIR :** Mme Maartje VAN VEEN, déléguée d'Autun à M Vincent CHAUVET, M Jean-Louis MARTIN, délégué de Reclesne à Mme Catherine AMIOT.

**2020/051**

**Objet :** Election du dixième membre du Bureau de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

**Séance du conseil communautaire du 10 Juillet 2020 : délibération n° 2020/051**

**Rapport de Madame Marie-Claude BARNAY,  
Présidente**

**Vu** l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la composition du Bureau,

**Vu** l'article L. 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, applicable aux EPCI par renvoi de l'article L. 5211-2 ;

Chers Collègues,

L'élection des membres du Bureau s'effectue à la majorité absolue des suffrages exprimés, au scrutin uninominal et secret.

Si, après deux tours, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité dans les suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Il vous est proposé de procéder à l'élection des membres du Bureau de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

Je vous demanderai, Chers Collègues, de me faire part de votre candidature pour le mandat de 10ème membre du Bureau.

Sont candidats :

- Monsieur Jean-Michel PREVOTAT

Il vous est proposé, Chers Collègues, de procéder à l'élection du dixième membre du Bureau de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

<b>Ont obtenu</b>			
Nombre de votants	83	Monsieur Jean-Michel PREVOTAT	59 voix
Nombre d'abstentions	2	Madame Catherine AMIOT	4 voix
Bulletins blancs	12	Madame Françoise ANDRE	1 voix
Bulletins nuls	2	Monsieur Sylvain CHAVY	1 voix
Suffrages exprimés	69	Madame Céline GOUDIER POSZWA	1 voix
Majorité absolue	35	Monsieur Nicolas MULLER	1 voix
		Madame Véronique PROST	1 voix
		Monsieur Patrick RYON	1 voix

**Monsieur Jean-Michel PREVOTAT ayant obtenu la majorité absolue est élu membre du bureau de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.**

Envoyé en préfecture le 15/07/2020

Reçu en préfecture le 15/07/2020

Affiché le 15/07/2020

ID : 071-200070530-20200710-0512020-DE

Fait les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme  
La Présidente,  
Marie-Claude BARNAY



**SEANCE ORDINAIRE DU 10 JUILLET 2020**

ETAIENT PRESENTS : M Louis BASDEVANT, délégué d'Anost, M Patrick LAUFERON délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET, Mme Cathy NICOLAO, M Eric MARCHAND, Mme Véronique PACAUT, M Rémy REBEYROTTE, Mme Sandrine GASSIER, M Patrick RYON, Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, Mme Céline GOUDIER POSZWA, M Stéphane FABRE, Mme Sarah PIGNOLET de FRESNE, M Metin ALBAYRAK, Mme Francette GYBELS, M Alain DICHANT, M Jean-Louis CORMIER, Mme Monique GATIER, M Gilbert DARROUX, M Frédéric BROCHOT, Mme Angéline GORINI, M Michaël GUIJO, Mme Catherine LEFLOND, M Anatole SAGOT, Mme Florence GARNIER, délégués d'Autun, M Stéphane FAVRE, délégué d'Auxy, Mme Jacqueline GENTY, déléguée de Barnay, M François DE GUELIS, délégué de Brion, M Jean-François ALUZE, délégué de Broye, M Fabrice VOILLOT, délégué de Charbonnat, M Alain MENART, délégué de Chissey en Morvan, M Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, M Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Laetitia PERRIER, délégués de Couches, M Thierry BABOUILARD, délégué de Créot, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, délégué de Cussy en Morvan, Mme Monique RAUX, déléguée de Dettay, M Nicolas MULLER, délégué de Dracy lès Couches, M Jean-Claude LHOSTE, délégué de Dracy Saint-Loup, Mme Catherine AMIOT, déléguée d'Epertully, M Jean-François NICOLAS, Mme Aurore COMBARET CLAIRE, M René LOBET, M Jean-Michel PREVOTAT, délégués d'Epinac, M Dominique COMMEAU, M Guillaume GRILLON, Mme Yolande FLECHE, délégués d'Etang sur Arroux, M Jacques ROY, délégué d'Igornay, M Pierre THOMAS (jusqu'à l'élection du 11<sup>ème</sup> vice-président), délégué de La Boulaye, Mme Anne-Marie MARILLER, déléguée de La Celle en Morvan, M Jacques BOUCHOT, délégué de La Chapelle sous Uchon, M Alain d'ANGLEJAN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, M Michel MENAGER, délégué de Laizy, M Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, M Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Mme Françoise DURIAU, déléguée de Lucenay l'Evêque, M Christian DELAFORGE, délégué de Mesvres, Mme Isabelle JOLY, déléguée de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, M Gérard TREMERAY, délégué de Roussillon en Morvan, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux, M Jean-Luc MICHELOT, délégué de Saint-Emiland, M Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, M Gilles PILLOT, délégué de Saint-Forgeot, M Didier OUGEOT, délégué de Saint-Gervais sur Couches, M Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, M Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, M Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, M Olivier BARRÉ, délégué de Saint-Maurice lès Couches, M Gilles BERRET délégué de Saint-Nizier sur Arroux, M Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Mme Christine CANON, déléguée de Salsy, M Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, M Emmanuel ROUCHER, délégué de Sully, Mme Andrée VUILLAUME MENARGUEZ, déléguée de Tavernay, M Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux, M Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, M Guy FEDERSPIELD, délégué d'Uchon, délégués communautaires.

SECRETAIRE DE SEANCE : M Anatole SAGOT.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Maartje VAN VEEN, déléguée d'Autun à M Vincent CHAUVET, M Jean-Louis MARTIN, délégué de Reclesne à Mme Catherine AMIOT.

**2020/052**

Objet : Election du onzième membre du Bureau de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

**Rapport de Madame Marie-Claude BARNAY,  
Présidente**

**Vu l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la composition du Bureau,**

**Vu l'article L. 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, applicable aux EPCI par renvoi de l'article L. 5211-2 ;**

Chers Collègues,

L'élection des membres du Bureau s'effectue à la majorité absolue des suffrages exprimés, au scrutin uninominal et secret.

Si, après deux tours, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité dans les suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Il vous est proposé de procéder à l'élection des membres du Bureau de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

Je vous demanderai, Chers Collègues, de me faire part de votre candidature pour le mandat de 11ème membre du Bureau.

Sont candidats :

- Monsieur Métin ALBAYRAK

Il vous est proposé, Chers Collègues, de procéder à l'élection du onzième membre du Bureau de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

<b>Ont obtenu</b>			
Nombre de votants	78	Monsieur Métin ALBAYRAK	48 voix
Nombre d'abstentions	7	Madame Catherine AMIOT	7 voix
Bulletins blancs	20	Monsieur Jean-Yves JEANNIN	1 voix
Bulletins nuls	0	Monsieur Gérard POIGNANT	1 voix
Suffrages exprimés	58	Madame Véronique PROST	1 voix
Majorité absolue	30		

**Monsieur Métin ALBAYRAK ayant obtenu la majorité absolue est élu membre du bureau de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.**



Fait les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme  
La Présidente,  
Marie-Claude BARNAY

**SEANCE ORDINAIRE DU 10 JUILLET 2020**

**ETAIENT PRESENTS :** M Louis BASDEVANT, délégué d'Anost, M Patrick LAUFERON délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET, Mme Cathy NICOLAO, M Eric MARCHAND, Mme Véronique PACAUT, M Rémy REBEYROTTE, Mme Sandrine GASSIER, M Patrick RYON, Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, Mme Céline GOUDIER POSZWA, M Stéphane FABRE, Mme Sarah PIGNOLET de FRESNE, M Metin ALBAYRAK, Mme Francette GYBELS, M Alain DICHANT, M Jean-Louis CORMIER, Mme Monique GATIER, M Gilbert DARROUX, M Frédéric BROCHOT, Mme Angeline GORINI, M Michaël GUIJO, Mme Catherine LEFLOND, M Anatole SAGOT, Mme Florence GARNIER, délégués d'Autun, M Stéphane FAVRE, délégué d'Auxy, Mme Jacquellne GENTY, déléguée de Barnay, M François DE GUELIS, délégué de Brion, M Jean-François ALUZE, délégué de Broye, M Fabrice VOILLOT, délégué de Charbonnat, M Alain MENART, délégué de Chissey en Morvan, M Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, M Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Laetitia PERRIER, délégués de Couches, M Thierry BABOUILARD, délégué de Créot, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, délégué de Cussy en Morvan, Mme Monique RAUX, déléguée de Dettey, M Nicolas MULLER, délégué de Dracy lès Couches, M Jean-Claude LHOSTE, délégué de Dracy Saint-Loup, Mme Catherine AMIOT, déléguée d'Epertully, M Jean-François NICOLAS, Mme Aurore COMBARET CLAIRE, M René LOBET, M Jean-Michel PREVOTAT, délégués d'Épinaç, M Dominique COMMEAU, M Guillaume GRILLON, Mme Yolande FLECHE, délégués d'Étang sur Arroux, M Jacques ROY, délégué d'Igornay, M Pierre THOMAS (jusqu'à l'élection du 11<sup>ème</sup> vice-président), délégué de La Boulaye, Mme Anne-Marie MARILLER, déléguée de La Celle en Morvan, M Jacques BOUCHOT, délégué de La Chapelle sous Uchon, M Alain d'ANGLEJAN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, M Michel MENAGER, délégué de Laizy, M Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, M Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Mme Françoise DURIAU, déléguée de Lucenay l'Évêque, M Christian DELAFORGE, délégué de Mesvres, Mme Isabelle JOLY, déléguée de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, M Gérard TREMERAY, délégué de Roussillon en Morvan, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux, M Jean-Luc MICHELOT, délégué de Saint-Emiland, M Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, M Gilles PILLOT, délégué de Saint-Forgeot, M Didier OUGEOT, délégué de Saint-Gervais sur Couches, M Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, M Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, M Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, M Olivier BARRÉ, délégué de Saint-Maurice lès Couches, M Gilles BERRET délégué de Saint-Nizier sur Arroux, M Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Mme Christine CANON, déléguée de Saisy, M Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, M Emmanuel ROUCHER, délégué de Sully, Mme Andrée VUILLAUME MENARGUEZ, déléguée de Tavemay, M Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux, M Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, M Guy FEDERSPIELD, délégué d'Uchon, délégués communautaires.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M Anatole SAGOT.

**ONT DONNE POUVOIR :** Mme Maartje VAN VEEN, déléguée d'Autun à M Vincent CHAUVET, M Jean-Louis MARTIN, délégué de Reclusne à Mme Catherine AMIOT.

**2020/053**

**Objet :** Election du douzième membre du Bureau de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

**Séance du conseil communautaire du 10 Juillet 2020 : délibération n° 2020/053**

***Rapport de Madame Marie-Claude BARNAY,  
Présidente***

**Vu** l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la composition du Bureau,

**Vu** l'article L. 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, applicable aux EPCI par renvoi de l'article L. 5211-2 ;

Chers Collègues,

L'élection des membres du Bureau s'effectue à la majorité absolue des suffrages exprimés, au scrutin uninominal et secret.

Si, après deux tours, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité dans les suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Il vous est proposé de procéder à l'élection des membres du Bureau de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

Je vous demanderai, Chers Collègues, de me faire part de votre candidature pour le mandat de 12ème membre du Bureau.

Sont candidats :

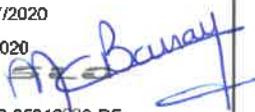
- Madame Catherine AMIOT

Il vous est proposé, Chers Collègues, de procéder à l'élection du douzième membre du Bureau de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

<b><u>Ont obtenu</u></b>			
Nombre de votants	85	Madame Catherine AMIOT	73 voix
Nombre d'abstentions	0	Monsieur Stéphane FABRE	1 voix
Bulletins blancs	5	Madame Florence GARNIER	1 voix
Bulletins nuls	1	Monsieur Jean-Louis MARTIN	1 voix
Suffrages exprimés	79	Monsieur Nicolas MULLER	1 voix
Majorité absolue	40	Madame Sarah PIGNOLET de FRESNE	1 voix
		Madame Véronique PROST	1 voix

**Madame Catherine AMIOT ayant obtenu la majorité absolue est élue membre du bureau de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.**

Envoyé en préfecture le 15/07/2020
Reçu en préfecture le 15/07/2020
Affiché le 15/07/2020
ID : 071-200070530-20200710-05312020-DE



Fait les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme  
La Présidente,  
Marie-Claude BARNAY



**SEANCE ORDINAIRE DU 10 JUILLET 2020**

ETAIENT PRESENTS : M Louis BASDEVANT, délégué d'Anost, M Patrick LAUFERON délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET, Mme Cathy NICOLAO, M Eric MARCHAND, Mme Véronique PACAUT, M Rémy REBEYROTTE, Mme Sandrine GASSIER, M Patrick RYON, Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, Mme Céline GOUDIER POSZWA, M Stéphane FABRE, Mme Sarah PIGNOLET de FRESNE, M Metin ALBAYRAK, Mme Francette GYBELS, M Alain DICHANT, M Jean-Louis CORMIER, Mme Monique GATIER, M Gilbert DARROUX, M Frédéric BROCHOT, Mme Angeline GORINI, M Michaël GUIJO, Mme Catherine LEFLOND, M Anatole SAGOT, Mme Florence GARNIER, délégués d'Autun, M Stéphane FAVRE, délégué d'Auxy, Mme Jacqueline GENTY, déléguée de Barnay, M François DE GUELIS, délégué de Brion, M Jean-François ALUZE, délégué de Broye, M Fabrice VOILLLOT, délégué de Charbonnat, M Alain MENART, délégué de Chissey en Morvan, M Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, M Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Laetitia PERRIER, délégués de Couches, M Thierry BABOUILARD, délégué de Créot, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, délégué de Cussy en Morvan, Mme Monique RAUX, déléguée de Dettey, M Nicolas MULLER, délégué de Dracy lès Couches, M Jean-Claude LHOSTE, délégué de Dracy Saint-Loup, Mme Catherine AMIOT, déléguée d'Epertully, M Jean-François NICOLAS, Mme Aurore COMBARET CLAIRE, M René LOBET, M Jean-Michel PREVOTAT, délégués d'Épinac, M Dominique COMMEAU, M Guillaume GRILLON, Mme Yolande FLECHE, délégués d'Étang sur Arroux, M Jacques ROY, délégué d'Igornay, M Pierre THOMAS (jusqu'à l'élection du 11<sup>ème</sup> vice-président), délégué de La Boulaye, Mme Anne-Marie MARILLER, déléguée de La Celle en Morvan, M Jacques BOUCHOT, délégué de La Chapelle sous Uchon, M Alain d'ANGLEJAN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, M Michel MENAGER, délégué de Lalzy, M Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, M Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Mme Françoise DURIAU, déléguée de Lucenay l'Évêque, M Christian DELAFORGE, délégué de Mesvres, Mme Isabelle JOLY, déléguée de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, M Gérard TREMERAY, délégué de Roussillon en Morvan, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux, M Jean-Luc MICHELOT, délégué de Saint-Emiland, M Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, M Gilles PILLOT, délégué de Saint-Forgeot, M Didier OUGEOT, délégué de Saint-Gervais sur Couches, M Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, M Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, M Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, M Olivier BARRÉ, délégué de Saint-Maurice lès Couches, M Gilles BERRET délégué de Saint-Nizier sur Arroux, M Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Mme Christine CANON, déléguée de Saisy, M Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, M Emmanuel ROUCHER, délégué de Sully, Mme Andrée VUILLAUME MENARGUEZ, déléguée de Tavernay, M Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux, M Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, M Guy FEDERSPIELD, délégué d'Uchon, délégués communautaires.

SECRETAIRE DE SEANCE : M Anatole SAGOT.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Maartje VAN VEEN, déléguée d'Autun à M Vincent CHAUVET, M Jean-Louis MARTIN, délégué de Reclesne à Mme Catherine AMIOT.

**2020/054**

**Objet** : Election du treizième membre du Bureau de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

**Rapport de Madame Marie-Claude BARNAY,  
Présidente**

**Vu** l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la composition du Bureau,

**Vu** l'article L. 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, applicable aux EPCI par renvoi de l'article L. 5211-2 ;

Chers Collègues,

L'élection des membres du Bureau s'effectue à la majorité absolue des suffrages exprimés, au scrutin uninominal et secret.

Si, après deux tours, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité dans les suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Il vous est proposé de procéder à l'élection des membres du Bureau de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

Je vous demanderai, Chers Collègues, de me faire part de votre candidature pour le mandat de 13ème membre du Bureau.

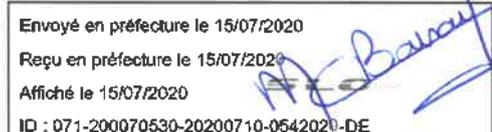
Sont candidats :

- Monsieur René LOBET
- Monsieur Sylvain CHAVY

Il vous est proposé, Chers Collègues, de procéder à l'élection du treizième membre du Bureau de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

<b>Ont obtenu</b>			
Nombre de votants	83	Monsieur Sylvain CHAVY	55 voix
Nombre d'abstentions	2	Monsieur René LOBET	15 voix
Bulletins blancs	7	Madame Céline GOUDIER POSZWA	2 voix
Bulletins nuls	0	Madame Véronique PROST	2 voix
Suffrages exprimés	76	Monsieur Jean-Louis CORMIER	1 voix
Majorité absolue	39	Monsieur Gérard TREMERAY	1 voix

**Monsieur Sylvain CHAVY ayant obtenu la majorité absolue est élu membre du bureau de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.**



Fait les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme  
La Présidente,  
Marie-Claude BARNAY



**SEANCE ORDINAIRE DU 10 JUILLET 2020**

**ETAIENT PRESENTS :** M Louis BASDEVANT, délégué d'Anost, M Patrick LAUFERON délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET, Mme Cathy NICOLAO, M Eric MARCHAND, Mme Véronique PACAUT, M Rémy REBEYROTTE, Mme Sandrine GASSIER, M Patrick RYON, Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, Mme Céline GOUDIER POSZWA, M Stéphane FABRE, Mme Sarah PIGNOLET de FRESNE, M Metin ALBAYRAK, Mme Francette GYBELS, M Alain DICHANT, M Jean-Louis CORMIER, Mme Monique GATIER, M Gilbert DARROUX, M Frédéric BROCHOT, Mme Angeline GORINI, M Michaël GUIJO, Mme Catherine LEFLOND, M Anatole SAGOT, Mme Florence GARNIER, délégués d'Autun, M Stéphane FAVRE, délégué d'Auxy, Mme Jacqueline GENTY, déléguée de Barnay, M François DE GUELIS, délégué de Brion, M Jean-François ALUZE, délégué de Broye, M Fabrice VOILLLOT, délégué de Charbonnat, M Alain MENART, délégué de Chissey en Morvan, M Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, M Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Laetitia PERRIER, délégués de Couches, M Thierry BABOUILARD, délégué de Créot, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, délégué de Cussy en Morvan, Mme Monique RAUX, déléguée de Dettey, M Nicolas MULLER, délégué de Dracy lès Couches, M Jean-Claude LHOSTE, délégué de Dracy Saint-Loup, Mme Catherine AMIOT, déléguée d'Epertully, M Jean-François NICOLAS, Mme Aurore COMBARET CLAIRE, M René LOBET, M Jean-Michel PREVOTAT, délégués d'Epinac, M Dominique COMMEAU, M Guillaume GRILLON, Mme Yolande FLECHE, délégués d'Etang sur Arroux, M Jacques ROY, délégué d'Igornay, M Pierre THOMAS (jusqu'à l'élection du 11<sup>ème</sup> vice-président), délégué de La Boulaye, Mme Anne-Marie MARILLER, déléguée de La Celle en Morvan, M Jacques BOUCHOT, délégué de La Chapelle sous Uchon, M Alain d'ANGLEJAN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, M Michel MENAGER, délégué de Laizy, M Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, M Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Mme Françoise DURIAU, déléguée de Lucenay l'Evêque, M Christian DELAFORGE, délégué de Mesvres, Mme Isabelle JOLY, déléguée de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, M Gérard TREMERAY, délégué de Roussillon en Morvan, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux, M Jean-Luc MICHELOT, délégué de Saint-Emiland, M Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, M Gilles PILLOT, délégué de Saint-Forgeot, M Didier OUGEOT, délégué de Saint-Gervais sur Couches, M Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, M Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, M Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, M Olivier BARRÉ, délégué de Saint-Maurice lès Couches, M Gilles BERRET délégué de Saint-Nizier sur Arroux, M Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Mme Christine CANON, déléguée de Saisy, M Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, M Emmanuel ROUCHER, délégué de Sully, Mme Andrée VUILLAUME MENARGUEZ, déléguée de Tavernay, M Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux, M Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, M Guy FEDERSPIELD, délégué d'Uchon, délégués communautaires.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M Anatole SAGOT.

**ONT DONNE POUVOIR :** Mme Maartje VAN VEEN, déléguée d'Autun à M Vincent CHAUVET, M Jean-Louis MARTIN, délégué de Reclèsne à Mme Catherine AMIOT.

**2020/055**

**Objet :** Election du quatorzième membre du Bureau de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

**Rapport de Madame Marie-Claude BARNAY,  
Présidente**

**Vu** l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la composition du Bureau,

**Vu** l'article L. 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, applicable aux EPCI par renvoi de l'article L. 5211-2 ;

Chers Collègues,

L'élection des membres du Bureau s'effectue à la majorité absolue des suffrages exprimés, au scrutin uninominal et secret.

Si, après deux tours, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité dans les suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Il vous est proposé de procéder à l'élection des membres du Bureau de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

Je vous demanderai, Chers Collègues, de me faire part de votre candidature pour le mandat de 14ème membre du Bureau.

Sont candidats :

- Monsieur Jean-Louis LAURENT

Il vous est proposé, Chers Collègues, de procéder à l'élection du quatorzième membre du Bureau de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

<b>Ont obtenu</b>			
Nombre de votants	82	Monsieur Jean-Louis LAURENT	69 voix
Nombre d'abstentions	3	Monsieur Thierry BABOUILLARD	2 voix
Bulletins blancs	3	Monsieur Gilles BERRET	1 voix
Bulletins nuls	0	Monsieur Jean-Louis CORMIER	1 voix
Suffrages exprimés	79	Monsieur Gilbert DARROUX	1 voix
Majorité absolue	40	Madame Céline GOUDIER POSZWA	1 voix
		Monsieur André LHOSTE	1 voix
		Monsieur Nicolas MULLER	1 voix
		Madame Véronique PROST	1 voix
		Monsieur Pierre THOMAS	1 voix

**Monsieur Jean-Louis LAURENT ayant obtenu la majorité absolue est élu membre du bureau de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.**

Envoyé en préfecture le 15/07/2020
Reçu en préfecture le 15/07/2020
Affiché le 15/07/2020
ID : 071-200670530-20200710-0552020-DE



Fait les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme  
La Présidente,  
Marie-Claude BARNAY



**SEANCE ORDINAIRE DU 10 JUILLET 2020**

**ETAIENT PRESENTS :** M Louis BASDEVANT, délégué d'Anost, M Patrick LAUFERON délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET, Mme Cathy NICOLAO, M Eric MARCHAND, Mme Véronique PACAUT, M Rémy REBEYROTTE, Mme Sandrine GASSIER, M Patrick RYON, Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, Mme Céline GOUDIER POSZWA, M Stéphane FABRE, Mme Sarah PIGNOLET de FRESNE, M Metin ALBAYRAK, Mme Francette GYBELS, M Alain DICHANT, M Jean-Louis CORMIER, Mme Monique GATIER, M Gilbert DARROUX, M Frédéric BROCHOT, Mme Angeline GORINI, M Michaël GUIJO, Mme Catherine LEFLOND, M Anatole SAGOT, Mme Florence GARNIER, délégués d'Autun, M Stéphane FAVRE, délégué d'Auxy, Mme Jacqueline GENTY, déléguée de Barnay, M François DE GUELIS, délégué de Brion, M Jean-François ALUZE, délégué de Broye, M Fabrice VOILLLOT, délégué de Charbonnat, M Alain MENART, délégué de Chissey en Morvan, M Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, M Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Laetitia PERRIER, délégués de Couches, M Thierry BABOUILLARD, délégué de Créot, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, délégué de Cussy en Morvan, Mme Monique RAUX, déléguée de Dettey, M Nicolas MULLER, délégué de Dracy lès Couches, M Jean-Claude LHOSTE, délégué de Dracy Saint-Loup, Mme Catherine AMIOT, déléguée d'Epertully, M Jean-François NICOLAS, Mme Aurore COMBARET CLAIRE, M René LOBET, M Jean-Michel PREVOTAT, délégués d'Epinac, M Dominique COMMEAU, M Guillaume GRILLON, Mme Yolande FLECHE, délégués d'Etang sur Arroux, M Jacques ROY, délégué d'Igornay, M Pierre THOMAS (jusqu'à l'élection du 11<sup>ème</sup> vice-président), délégué de La Boulaye, Mme Anne-Marie MARILLER, déléguée de La Celle en Morvan, M Jacques BOUCHOT, délégué de La Chapelle sous Uchon, M Alain d'ANGLEJAN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, M Michel MENAGER, délégué de Laizy, M Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, M Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Mme Françoise DURIAU, déléguée de Lucenay l'Evêque, M Christian DELAFORGE, délégué de Mesvres, Mme Isabelle JOLY, déléguée de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, M Gérard TREMERAY, délégué de Roussillon en Morvan, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux, M Jean-Luc MICHELOT, délégué de Saint-Emiland, M Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, M Gilles PILLOT, délégué de Saint-Forgeot, M Didier OUGEOT, délégué de Saint-Gervais sur Couches, M Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, M Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, M Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, M Olivier BARRÉ, délégué de Saint-Maurice lès Couches, M Gilles BERRET délégué de Saint-Nizier sur Arroux, M Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Mme Christine CANON, déléguée de Saisy, M Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, M Emmanuel ROUCHER, délégué de Sully, Mme Andrée VUILLAUME MENARGUEZ, déléguée de Tavernay, M Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux, M Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, M Guy FEDERSPIELD, délégué d'Uchon, délégués communautaires.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M Anatole SAGOT.

**ONT DONNE POUVOIR :** Mme Maartje VAN VEEN, déléguée d'Autun à M Vincent CHAUVET, M Jean-Louis MARTIN, délégué de Reclesne à Mme Catherine AMIOT.

**2020/056**

**Objet :** Détermination de la composition et du mode de scrutin du Conseil d'administration du CIAS.

***Rapport de Madame Marie-Claude BARNAY,  
Présidente***

Chers Collègues,

**Vu** les articles R. 123-7 à R. 123-15 et R. 123-27 à R. 123-29 du Code de l'Action Sociale et des Familles,

Il appartient au Conseil communautaire de renouveler ses représentants siégeant au conseil d'administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du Grand Autunois-Morvan.

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Grand Autunois-Morvan anime une action générale de prévention et de développement social en liaison étroite avec les partenaires institutionnels et associatifs de notre territoire.

Il exerce ses principales compétences dans les champs d'interventions suivants :

- Petite enfance/famille (Gestion des structures d'accueil collectif des enfants de moins de 3 ans, relais assistantes maternelles, ...),
- Personnes âgées/santé (prévention et lutte contre l'isolement ...),
- Insertion sociale/lutte contre les exclusions.

Dans le cadre de ses missions, en dehors de l'accompagnement social individuel des usagers, le CIAS organise également de nombreuses manifestations tout au long de l'année notamment via sa Ludothèque et son Kiosque Famille et de nombreux projets sont réalisés en partenariat avec les différents acteurs locaux.

**Composition du conseil d'administration du CIAS :**

Le conseil d'administration du CIAS est présidé de droit par le Président de la communauté de communes du Grand Autunois-Morvan. Il est composé à parité de membres élus par le conseil communautaire et de personnes nommées par le Président de la CCGAM, participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans les communes de la communauté.

Le nombre des membres du conseil d'administration doit être compris dans une fourchette de quatre à seize membres élus par le conseil communautaire et de quatre à seize membres désignés par le Président de la communauté de communes, soit un total de 8 à 32 membres.

En ce qui concerne la désignation des membres nommés par le Président de la CCGAM, le code de l'action sociale et des familles dispose qu'au nombre des membres nommés, doivent obligatoirement figurer :

- un représentant des associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions
- un représentant des associations familiales désigné sur proposition de l'Union Départementale des Associations Familiales
- un représentant des associations de retraités et de personnes âgées du département
- un représentant des associations de personnes handicapées du département

Un appel à candidature des personnes représentant ces structures ou participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans les communes de la communauté de communes du Grand Autunois-Morvan doit être effectué.

**Séance du conseil communautaire du 10 Juillet 2020 : délibération n° 2020/056**

Cet appel est obligatoirement effectué par voie d'affichage et, le cas échéant, par tout autre moyen. Les personnes intéressées disposent, au minimum, d'un délai de quinze jours pour présenter leur candidature.

Il vous est proposé de retenir une composition du conseil d'administration du CIAS comme suit :

- 16 membres élus
- 16 membres nommés

**Mode de scrutin :**

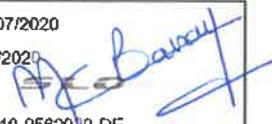
L'organe délibérant de la communauté élit ses représentants au conseil d'administration du CIAS au scrutin majoritaire à deux tours. Il détermine au préalable si le scrutin est uninominal ou de liste.

Il vous est proposé de procéder à un vote au scrutin *de liste* majoritaire à deux tours.

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,**

- **DIT** que le conseil d'administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Grand Autunois Morvan sera composé de 16 membres issus du conseil communautaire de la CCGAM et de 16 membres nommés par la Présidente de la CCGAM,
- **DECIDE** que les administrateurs issus du conseil communautaire seront élus au scrutin de liste.

Envoyé en préfecture le 15/07/2020
Reçu en préfecture le 15/07/2020
Affiché le 15/07/2020
ID : 071-200070530-20200710-0562010-DE



Fait les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme

La Présidente,  
Marie-Claude BARNAY

